

Où dans le vaste monde désirez-vous aller?



Magnifique! C'est là que nous allons!

Où allez-vous? Aux U.S.A.? Au Moyen-Orient? En Asie? En Afrique? Dans les îles du Pacifique? En Amérique Latine? Pan Am peut vous y conduire. Les Jets Pan Am desservent plus de 100 villes dans 86 pays des 5 continents.

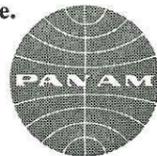
Que votre destination soit Buenos Aires ou l'Alaska, Tokyo ou la Trinité, Helsinki ou New York, vous avez intérêt à consulter Pan Am. Vous voyagerez aux mêmes tarifs Jets qu'avec n'importe quelle autre compagnie aérienne — mais là s'arrête la comparaison. Pan Am offre plus de vols non-stop. Plus de vols directs. Des vols plus fréquents. De meilleures correspondances. Un billet Pan Am vous mène partout. Et dans chacune des 900 agences Pan Am du monde, vous êtes chez vous.

A bord d'un avion Pan Am, vous savourez la cuisine délectable de *Maxim's de Paris*. Et le service est toujours cordial et attentionné.

Enfin, raison majeure de préférer Pan Am: la certitude que vous éprouverez d'avoir fait le meilleur choix — la compagnie aérienne la plus expérimentée du monde. Pour vos réservations, consultez votre agence de voyages Pan Am ou Pan American — 55, Cantersteen, Bruxelles. Tél. 11 64 05.

Vous êtes mieux servi par Pan Am, la compagnie la plus expérimentée du monde.

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE
PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE
PREMIÈRE EN AMÉRIQUE LATINE
PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE



CISM
magazine

N° 29 / F

1 9 6 5



SPORT international



ORGANE OFFICIEL DU
CONSEIL INTERNATIONAL
DU SPORT MILITAIRE

Rédaction — Abonnements :
Secrétariat-Général du CISM,
119, avenue Franklin Roosevelt,
Bruxelles 5 — Tél. : 72.19.18
Adr. télégr. : CISMILITAIR-
BRUXELLES.

La reproduction, même partielle
des articles portant la mention
« copyright » est sujette à l'auto-
risation du Secrétariat-Général.
Les autres textes peuvent être
reproduits en mentionnant l'ori-
gine et le nom de l'auteur.

PRIX DE VENTE : Le numéro :
25 francs belges. Abonnement
(4 numéros) : 100 francs belges.
Compte n° 427.885 du CISM,
Banque de Commerce — Place
Royale, 6, Bruxelles.

COMITE DE REDACTION

Direction

R. Mollet Belgique

Académie du CISM

Lt. Colonel H. Hamouda Tunisie
Colonel Médecin G. Tatarelli Italie
A. Bianco USA

Chef de l'Information

Mr. W. G. McNamara USA

Membres correspondants

Captain Roly Hoiland Norvège
Mr. Warren, H. Goldman USA
Mr. H. G. Uhl Allemagne
Lt. Colonel Velazquez Espagne
Capt. J. L. Massera Argentine

Illustrations

W. Schleusner Belgique

Photos

- Agenzia Fotografica « Suriaho », Rome
- Journal « Le Soir »
- Heinz Gebhardt, Munich
- Photo E. C. Armées
- Photo G. Baré, Bruxelles
- US Army Photograph (SFC R. Turner)
- Foto Giessner, Munich
- Foto Chrifl Reiter, Munich
- Forsvarets Rekrutterings Fotosentralen, Oslo
- Photo Bechir Manoubi, Tunis

Sommaire

Editorial : <i>Le CISM : départ d'une magnifique promotion civile</i>	2
Brigadier Général R. Hatch (Etats-Unis)	
Doctrine : <i>L'éducation et le Sport</i>	4
Professeur J. Falize (Belgique)	
Académie : <i>La Boxe et ses problèmes</i>	8
Major d'Aviation R. Mollet (Belgique)	
Militaire : <i>Un sport vraiment militaire ! Le challenge navigation du Génie</i>	14
La Maison du CISM	19
Who is who ? : <i>L'empreinte d'un champion pentathlon : Capitaine J. W. Moore</i>	22
Major D. W. Andrews (Etats-Unis)	
Les Trophées du Fair-Play Pierre de Coubertin	26
Jolies Ambassadrices	28
La Vie au CISM :	
<i>Le XVII^e Championnat de boxe, Munich (Allemagne)</i>	29
<i>Le X^e Pentathlon Naval du CISM, Bergen (Norvège)</i>	34
<i>Le XX^e Championnat d'athlétisme, Salonique (Grèce)</i>	38
<i>Résultats du XIV^e P. A. I. M., Ljungbyhed (Suède)</i>	40
<i>Flashes... Flashes... Flashes...</i>	37

Photo de couverture : Le Capitaine James W. Moore. Une illustration vivante du sport militaire.

EDITORIAL

Le CISM : départ d'une magnifique promotion civile par le Brigadier Général HATCH

Une plaisanterie qui a cours, je crois, dans tous les pays du monde prétend que les militaires ne sont jamais que des civils qui ont endossé un uniforme... C'est donc avec un plaisir particulier que les militaires vont pouvoir prendre, cette fois encore, une bien belle revanche puisque c'est chez eux que « le » civil a dû s'adresser pour assurer une direction très importante d'un secteur de la vie sociale d'un pays. Faut-il dire combien le CISM a été sensible à la récente nomination du colonel Borghouts en qualité de secrétaire d'Etat à la Force Aérienne Hollandaise. Certes la Force Aérienne est un département directement intéressé aux questions militaires mais il n'en reste pas moins que c'est spécialement le secteur civil qui bénéficiera des services éclairés de notre ancien second vice-président. Le colonel Borghouts a été pendant plus de dix années chef de la délégation militaire sportive de son pays. Il a conduit maintes et maintes fois les athlètes néerlandais à la victoire dans les sports pratiqués par ce peuple dynamique et courageux. Il a participé pendant ce même laps de temps aux travaux de notre Comité Exécutif et, bien entendu, il continuera à y œuvrer avec cette ardeur et cette générosité qui sont bien de lui en sa qualité de conseiller financier.

Deuxième honneur dont le CISM vient de bénéficier, le colonel Massoumi, chef de délégation de l'Iran vient d'être nommé ministre de l'Agriculture dans son pays. Le colonel Massoumi mettra dorénavant au service de l'Iran les talents d'organisateur qu'il avait déployés pour le plus grand bénéfice des forces sportives d'un pays qui est cher au cœur de notre Conseil.

Faut-il rappeler ici combien le CISM a été sensible à la promotion qui a valu à son secrétaire général, le major d'aviation Raoul Mollet, d'être élu à l'unanimité en qualité de président du Comité Olympique Belge. Les échos du



travail accompli par le nouveau président du C. O. B. ont déjà retenti dans le monde et une partie de cette gloire rejaillit automatiquement sur le CISM dont Raoul Mollet est l'âme, avec une totale générosité, depuis de nombreuses années.

Il ne me reste qu'à ajouter aux félicitations unanimes que tous les membres du CISM adressent à ces « militaires-civils », celles très sincères de leur président qui termine très classiquement par la formule AD MULTOS ANNOS.

L'EDUCATION ET LE SPORT

L'EDUCATION est la transmission d'une génération à l'autre des connaissances, des attitudes et références de comportement imposées ou suggérées par la civilisation dans laquelle elle s'exerce. Education signifie en quelque sorte acquisition de connaissances (physiques, intellectuelles, techniques, affectives, sociales, etc...) qui s'ajoutent au statut antérieur d'un individu et en modifient les données pour la suite de sa vie. L'Education conduit à la culture. Celle-ci s'élève jusqu'à la conscience des réalités de civilisation et elle soumet ces réalités à un travail de compréhension, de justification ou de critique. « *La culture n'est pas un musée. La culture est une volonté permanente de dépassement de soi* » — Marcel Hicter.

L'éducation est permanente, elle se prolonge bien au-delà de l'enfance, en dehors de l'école. Elle peut se superposer à toutes les circonstances de la vie.

Dans le passé, loisir et éducation étaient réservés à la classe sociale dirigeante, elle-même entretenue par le travail d'une autre classe. L'homme libre n'était pas soumis aux activités serviles qui ont pour objet la production. Le type d'éducation convenant à une exploitation utile et agréable des loisirs se trouve être à l'opposé de celui qui prépare à travailler pour produire. L'éducation du travailleur se résumera à l'apprentissage du métier.

Le fondement de cette opposition entre le travail manuel d'une part, bien-être et culture d'autre part, est ruiné dans le travail contemporain. On constate en effet la disparition progressive des tâches « intellectualisées » de communication, d'information, de surveillance et de contrôle. Des tâches non directement productives, comme le réglage, voisinent désormais avec les autres au sein même des ateliers.

La grande révolution économique, technique et sociale de notre époque avec toutes ses implications, nous engage à penser en termes nouveaux d'éducation, les programmes scolaires aussi bien que les méthodes, les structures et l'esprit même de l'école.

« Education physique est une expression forgée au XIX^{me} siècle pour désigner la première phase du dressage au mouvement corporel. » On peut la définir comme l'ensemble des moyens d'enseignement ayant pour fin l'éducation systématique des mouvements du corps où l'on escompte des avantages hygiéniques et moraux. **Dans l'esprit de l'homme de la rue, éducation physique n'est pas synonyme de sport, mais bien de gymnastique scolaire.**

Pour les spécialistes, chacun de ces concepts prend une signification plus précise, différente; mais nous comprenons fort bien le rapprochement des sens attribués à gymnastique scolaire et à éducation physique. Cette dernière

trouve ses fondements techniques et philosophiques tout d'abord dans l'Ecole allemande de gymnastique. Ecole dont l'objectif au siècle dernier était de former des citoyens robustes.

La conception du citoyen varie selon les états. Aussi l'éducation physique prend rapidement des caractères originaux dans la plupart des pays d'Europe. En Suède, P. H. Ling s'appuyant sur ses connaissances en anatomie et en physiologie notamment, lui a conféré un caractère rationnel. La gymnastique suédoise devait trouver un terrain favorable dans le courant rationaliste de la fin du XIX^{me} siècle et influencer à son tour le style de l'éducation physique dans l'enseignement.

Le développement de l'éducation physique est resté strictement connexe à celui de l'instruction obligatoire. Une gymnastique conçue pour l'école de tous doit forcément conserver un caractère universel approprié au niveau de la masse. Elle s'adresse à tous les enfants, filles et garçons, forts ou faibles.

Les maîtres d'armes et les instituteurs furent les premiers responsables de l'éducation physique à l'école. Sous leur action conjuguée, la leçon de gymnastique a pris son caractère stéréotypé avec son schéma-type (plan immuable de la leçon), sa préparation écrite préalable (choix des exercices), son organisation minutieuse en fonction de la discipline nécessaire davantage autoritaire que libérale.

La médecine physique y a introduit l'esprit d'analyse des exercices et de leur effet, plus rationnel qu'expérimental, sur le maintien. Cette éducation physique formelle est bien connue par ses effets hygiéniques et surtout, par l'ordre qui existe dans la classe en exercice, comme dans les démonstrations, c'est-à-dire par la simultanéité d'exécution des mouvements par tous les élèves. Elle est compensatoire d'une part aux « mauvaises » positions corporelles prises par les élèves pendant l'étude et d'autre part à leur immobilité relative exigée pendant les cours. Certains voudraient en faire aujourd'hui un système d'apprentissage moteur aux gestes professionnels, une gymnastique « sécuritative ».

Tout ceci fait bien apparaître que l'éducation physique est bien destinée initialement à la classe laborieuse et qu'elle trouve sa place dans une éducation préparant à travailler pour produire et pas du tout à une exploitation utile et agréable des loisirs. De fait, en dehors de l'école, les adolescents, les jeunes et... les moins jeunes la trouvent ennuyeuse: l'intérêt qu'elle suscite et la joie qu'elle procure sont très relatifs. Il est établi que la gymnastique scolaire de la vieille école des maîtres d'armes, des instituteurs et des médecins ne conduit pas l'individu à la conquête de son autonomie, à l'adaptation progressive de sa personnalité au monde social réel dans lequel elle devra se déployer,



Rome — Le professeur J. Falize préside le congrès : Cinéma, Télévision, Aides audio-visuelles en compagnie du colonel d'Oliveira (Portugal), Président de la Fédération Internationale de l'éducation physique et du Sport

à la maîtrise de soi dans le sens le plus large: l'individu y trouve peu d'opportunité d'affirmer sa personnalité; il y reste avant tout autre chose, un exécutant.

Dans les Collèges anglais, il y a plus de cent ans, le sport trouvait sa place pendant les temps libres. Son organisation, son fonctionnement restaient aux mains des étudiants. Leur esprit d'initiative pouvait se manifester et une véritable école d'apprentissage de la liberté était ainsi créée. Dans un tel système d'éducation, physique aussi, l'adolescent conquiert, en outre, d'après ses dispositions, sa propre virilité qu'on ne peut construire pour lui. Les caractéristiques du sport-éducation dans l'enseignement supérieur furent: liberté, initiative, spécialisation, perfor-

mance. Les effets d'un tel système seront également d'ordre physiologique, la résistance organique en sera la principale bénéficiaire. Mais le développement musculaire harmonieux vers un type idéal et le maintien corporel ne retiendront l'attention de personne. L'éducation des leaders les prépare également à choisir, selon leurs dispositions et qualités, les moyens d'occupation des loisirs qui leur conviennent le mieux.

La dualité entre éducation physique et sport existe encore de nos jours. Certes, les deux concepts ne s'opposent plus d'une manière aussi violente qu'au début du siècle. Mais la fusion des deux formes d'éducation n'est pas réalisée par la simple juxtaposition des adjectifs dans l'expression éduca-



tion physique et sportive par exemple. Si nous observons de plus près les conceptions françaises de l'initiation sportive nous constatons avec quelque étonnement, que nos amis en ont fait avant tout un apprentissage de techniques sportives insérées dans une leçon systématique. Ici la simultanéité d'exécution n'est plus de rigueur sans doute, mais le but visé par l'instructeur devient l'acquisition par chacun des élèves de certaines techniques de réalisation des gestes sportifs avec le souci avoué ou non de former des champions.

Depuis la fin de la dernière guerre, grâce à la formation d'universitaires spécialisés dans notre domaine et à l'intérêt grandissant qui lui est porté par notre élite intellectuelle et sociale, la conception de l'éducation physique et des sports dans l'enseignement s'est à la fois précisée et élargie. La pratique des exercices s'éloigne progressivement de leur aspect formel. Des jeux sont introduits en gymnastique. Ces jeux s'intègrent ou voisinent avec des exercices correctifs

du maintien. Ils initient aux techniques sportives. Mais nous voulons aller plus loin et dégager des études entreprises par une équipe de chercheurs les fondements d'une culture physique expérimentale à laquelle ne conduisent pas les exposés doctrinaux et les échanges de vues rationnels des maîtres du début du siècle. L'Université jouera un rôle important ici encore non seulement dans la formation des élites, mais dans l'éducation générale.

A la suite d'expériences, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de système d'éducation physique meilleur que les autres mais que nous avons le devoir de rechercher celui qui, dans des circonstances de temps, de lieu et de milieu s'adapte le mieux et le plus économiquement aux besoins de l'individu ou du groupe d'individus.

Nous savons également que malgré l'excellence des procédés et systèmes utilisés, le rôle du leader, maître, instructeur, éducateur ou entraîneur, reste prépondérant. Enfin que les possibilités d'éducation offertes par la pratique du

mouvement, de l'exercice corporel dépassent largement l'amélioration organique individuelle. Cette dernière est incontestable.

Est-il encore utile de rappeler quels autres effets l'éducation physique et le sport sont susceptibles de déterminer. Sans doute ils conduisent à la connaissance du rythme. Face au hasard du jeu, en alpinisme par exemple, l'individu apprend à se maîtriser, à vaincre sa propre fatigue et à triompher de son égoïsme. Si dans les mêmes circonstances il se découvre lui-même et doit s'accepter comme tel, il peut également mieux comprendre les autres et chercher à les mieux connaître. Les jeunes trouvent dans le sport une possibilité de participation libre à part entière. Dans l'action et la discipline librement consentie de l'entraînement sportif il s'engage dans la poursuite d'une perfection, une telle conduite étant aisément transférable. Dans les sports d'équipe, il verra augmenter le rendement du groupe en fonction de son propre perfectionnement. Et ainsi de suite...

La nature sociale de l'homme, opposée à l'individualisme humaniste est bien apparue dans la sociologie moderne. Mais la nature humaine ne vient que peu à peu à l'existence, on ne la possède pas en naissant. Elle ne s'acquiert que par la prise de conscience de la vie réelle, sociale. Plus cette conscience est complète et claire et moins le social devient oppressif, contraignant. « *L'alchimie de l'éducation réussie, écrit H. Janne, c'est justement de transformer le contrôle social extérieur contraignant, transcendant par rapport à l'individu, en contrôle de soi. Ainsi la personnalité qui est l'expression de l'homme dans la société deviendra cohérente. De l'humanisme classique, retenons que l'homme doit s'accomplir, avec cette idée que chaque individu peut approcher d'une perfection qui lui est propre.* » La pratique des sports

possède cette même caractéristique. Ce n'est que par l'expérience vécue, l'action dans laquelle il s'engage tout entier que l'individu prendra conscience des fondements essentiels de la culture. On ne connaît bien que ce qu'on vit et l'action dans ce sens n'est plus seulement connaissance ou consommation, elle peut aussi produire ou servir.

Grâce à cette ligne de conduite, l'éducation dépasse le conformisme humaniste; elle dépasse également l'engagement marxiste et met en lumière la prise de conscience des adhésions sociales. Si l'esprit scientifique l'anime, elle est l'antidote aux conditionnements qui nous menacent.

N'est-ce pas cette voie que l'éducation physique et le sport à l'école et en dehors de celle-ci, doivent suivre ?

Dans cette direction, qui est une ligne de force de notre propre enseignement, ils constituent d'excellents moyens d'éducation au même titre que n'importe quelle autre branche de connaissance.

Sans doute le sport n'est pas une panacée universelle. Il est cependant beaucoup plus qu'une activité corporelle, il est avant tout un état d'esprit. La participation à un jeu, à une activité sportive, comme à une activité nouvelle, nous révèle toujours un aspect de notre puissance. Cette participation s'accompagne souvent de la conscience d'un progrès visible dans l'acte seul et qui correspond à une expansion de l'être qu'elle enchante. Nous savons que cette « joie de vivre » existe dans les sports, malgré l'absence de mesure objective, et nous savons qu'elle est susceptible de faire retrouver le sens de la dignité humaine.

Prof. J. FALIZE
Université de Liège
Président de l'I.C.H.P.E.R.



LA BOXE et ses problèmes

Jadis fort prospère un peu partout — trop peut-être même puisqu'il est fort possible que ce soit précisément sa vogue qui aura pu accroître en son sein l'aspect « business » — la boxe est indéniablement un sport en régression quasi générale.

Des accidents mortels, répétés au cours d'une certaine période avec une fâcheuse fréquence, ont profondément sensibilisé les masses. Des réactions se sont produites.

Ce fut, notamment, en Belgique, la proposition de loi jadis introduite par le député liégeois M. Marcel Philippart et qui devait aboutir en fin de compte, à une réglementation gouvernementale de la boxe en notre pays. Ce furent d'autres interventions du même ordre en d'autres pays.

Il en est résulté qu'un « problème de la boxe » se pose à l'heure présente, chez nous, où ce sport est très loin de la prospérité et de la faveur qu'il connut au temps où le pugilisme belge comptait en ses rangs plusieurs champions d'Europe.

C'est sur ce problème que nous allons quelques instants nous pencher à la lueur de quelques enseignements que de récentes circonstances nous ont permis de recueillir.

Le CISM et son action pugilistique

Ayant connu le remarquable développement international que l'on sait et dont témoignent à suffisance ses diverses organisations, le Conseil International du Sport Militaire n'a pas hésité quant à lui à insérer la boxe, sport éminemment viril entre tous, dans le champ de ses activités. Cela fait maintenant plus de dix-sept années qu'il organise, avec

succès, un championnat de boxe de grande classe et, nous l'ajoutons avec conviction, surtout d'une haute tenue.

Toutefois, devant l'ampleur des mouvements défavorables qui se développaient, le CISM, conscient de la valeur de cette rude discipline qui, bien conduite dans le chef de l'entraînement et bien dirigée par des hommes de valeur, donne au sport d'admirables champions, a voulu entreprendre d'étudier et de proposer des mesures propres à protéger le boxeur et à améliorer les jugements.

Ce fut notamment dans cet esprit que, dans le cadre de ses dix-septièmes championnats de boxe organisés à Tunis en avril 1964, il prit l'initiative de l'organisation d'un symposium devant étudier la question. Il allait réunir, autour de deux grands thèmes — 1^o) comment augmenter la protection du boxeur?, et 2^o) comment revaloriser la boxe? — de très éminents spécialistes, tant civils que militaires.

La situation actuelle dans le monde

La boxe, indéniablement, est très populaire dans certains pays : Italie, Tunisie, Grande-Bretagne, U. R. S. S., par exemple. Par contre, dans d'autres, elle est vivement attaquée et mise en accusation. Parfois même, une loi gouvernementale menace son existence.

Voyons les raisons et les arguments engendrant ces états d'esprit très opposés.

Dans le large éventail des sports et activités physiques, un seul est ainsi mis en accusation et menacé de bannissement : la boxe. Depuis plus de dix ans, adversaires et partisans s'affrontent dans la grande presse comme dans les revues spécialisées; tables rondes, congrès, journées d'études se sont succédés sans

interruption. De très hautes autorités ont pris position pour ou contre la boxe. Le paroxysme à ces polémiques a sans doute été atteint lors de la mort tragique de Benny Paret (*).

Cette mise en accusation a eu des prolongements dans deux domaines bien différents : l'opinion publique d'une part, les milieux de la boxe d'autre part. Elle s'est traduite dans de nombreux pays par l'introduction d'une législation ou de propositions de loi tendant soit à supprimer la boxe soit à la réglementer très strictement. Quelques exemples à ce sujet :

- Belgique : proposition de loi n° 187 du 5 février 1952 qui a abouti à une réglementation de la boxe;
- Argentine : décret-loi n° 282;
- Pays nordiques : en 1963, au cours du « Nordisk Rad » réunissant à Oslo les délégués des états scandinaves, la boxe a été mise sur la sellette par l'Islande; ce pays qui n'autorise sur son territoire aucune forme de boxe en a demandé l'interdiction dans les pays nordiques;
- D'autres pays, tels que la Suisse, l'Italie, les États-Unis, ont également entamé des procédures.

L'acte d'accusation

Les ennemis de la boxe disent :

- « Vingt morts par an » (selon le Ring Record Book de Nat Fleischer) « c'est intolérable »;

(*) Le Cubain Benny « Kid » Paret, champion du monde des poids welters demeura dans le coma après son match contre son challenger Emile Griffith, le 24 mars 1962 à New York, et décéda le 3 avril suivant. Il était âgé de 25 ans.

- Les dégâts physiques et mentaux permanents provoqués par les coups répétés à la tête sont inadmissibles;
- Les effets néfastes de la boxe sur le caractère sont certains;
- La brutalité ne peut à aucun prix être encouragée;
- Les organismes professionnels sont des commerçants et corrompent la boxe.

Déjà en 1955, le grand magazine sportif anglais « World Sports » mena une grande enquête « Should Boxing be banned? ».

La défense

Devant cette mise en accusation, la défense a réagi.

Elle a porté la question sur le terrain où elle pouvait le faire au plus vite et au mieux. Elle a étudié et pris des mesures pour la protection des boxeurs et une documentation très abondante permet de se rendre compte de l'impressionnant travail accompli.

Successivement, les aspects ci-après ont été étudiés.

1. Les instruments nécessaires à la pratique de la boxe : les gants, les bandages, le casque protecteur, le plancher, les cordes, la ceinture protectrice ont fait l'objet d'études poussées et d'améliorations importantes.
2. Le combat lui-même et sa conduite ont subi des modifications utiles. Les catégories ont été diversifiées, permettant d'opposer des boxeurs sensiblement du même poids. La durée des rounds, qui tend à être diminuée, est fixée — pour les amateurs — à deux minutes. Ajoutons encore : la suppression de l'importance absolue du K.O., les instructions relatives à l'arbitrage, la présence agissante du médecin.
3. Les études statistiques sur les accidents et lésions d'ordre sportif. Elles ont, à la surprise générale, fait apparaître que la boxe ne figure qu'en neuvième ou dixième position avec 1,65 % dans une série de 6 057 cas d'accidents sportifs étudiés, et, selon

Johnson, la répartition suivante des accidents est enregistrée :

Tête et vue	36 %
Membres supérieurs	45 %
Tronc	17 %
Membres inférieurs	2 %

Le malaise persiste

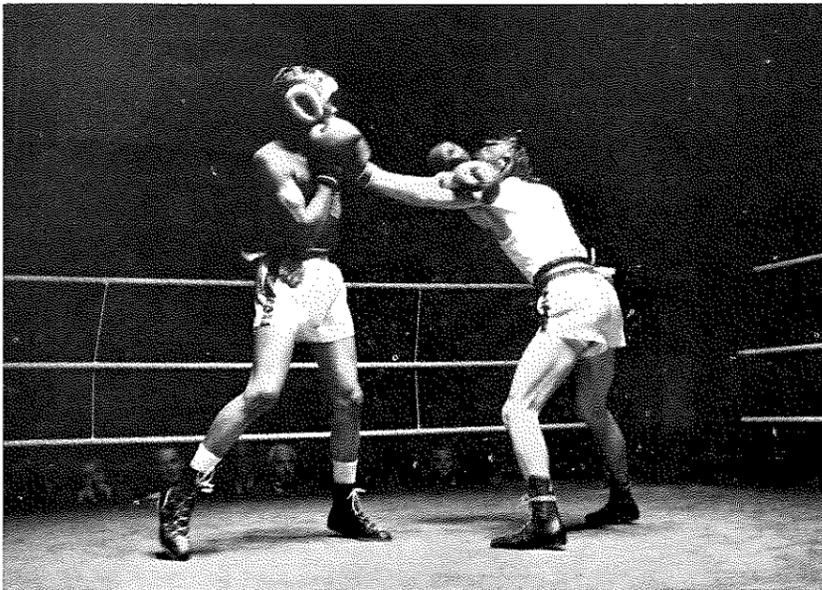
... Et pourtant, en dépit des éléments de la plaidoirie et du méritoire autant que considérable effort fait pour renforcer la protection du boxeur, le malaise exposé plus haut persiste. Dans les pays occidentaux des cris continuent à s'élever, les positions demeurent inchangées.

« Petit à petit, notait M. A. Bianco dans un rapport présenté au symposium de Tunis, s'est créé le mythe de la boxe « sport dangereux et hautement lésionnel ». Ceci d'autant plus que les blessures, même quand elles ne sont pas graves, offrent un aspect saisissant.

Aucun raisonnement ne pourra détruire ce mythe. Pour parvenir à un résultat, il faut supprimer les raisons d'être de ces

Phase du combat comptant pour l'attribution du titre des moyens, entre Wichert (à droite) et Murru (Championnats Internationaux du CISM)





Phase de la demi-finale en poids léger entre l'Américain Benson et l'Allemand Ruzicka qui fut déclaré vaincu aux points. Comme on peut le constater, le CISM exige des boxeurs qu'ils portent un casque protecteur

attaques par la découverte et l'adoption de moyens de défense appropriés. C'est là le rôle de spécialistes de la médecine sportive. Il leur appartient de se prononcer sur les dangers de la boxe et, le cas échéant, de trouver des moyens de protection propres par leur efficacité à rassurer l'opinion publique.

Pourquoi cette hostilité latente qui dure ? Sans doute parce que nous nous trouvons là devant un aspect passionnel évident. Chacun juge avec sentiment, certains font état de la loi morale naturelle qui interdit l'agression. Sans doute également la guerre et ses horreurs a-t-elle sensibilisé l'opinion qui réagit au spectacle parfois gênant qu'offre la télévision relayant des combats de boxe. Par ailleurs, la vie moderne réduit, voire écarte, tout ce qui est dur, physique et fatigant et l'homme devenu mou (the soft American) répugne à l'agression et à l'intensité physique de la boxe. Il s'agit donc pour nous de discerner comment, par quelles mesures, par quels moyens d'action la boxe peut être revalorisée dans les esprits et comment une meilleure compréhension de sa valeur éducative peut être acquise.

La boxe en Grande-Bretagne

Avant d'aller plus avant, ouvrons quelques instants une parenthèse pour voir, à titre d'exemple ce qui se passe en Grande-Bretagne.

C'est là que, à l'instar de la plupart des autres principales disciplines sportives, est né le sport pugilistique; mais, à

l'encontre de plusieurs autres sports, je crois pour ma part qu'il s'est agi d'une génération spontanée qui n'a pas, elle, été inspirée par l'exemple antique, par un ferment d'humanisme hellénique. Certes citera-t-on le pugilat des anciens Grecs, mais il y a une marge entre cet exercice et notre boxe.

Celle-ci, par delà la Manche, est issue des compétitions venues d'une évolution normale, naturelle, spontanée. C'est en 1719 déjà — donc bien avant que se manifesta l'action de ceux qui au XIX^e siècle renouvèrent le sport moderne en s'inspirant de l'exemple et du sens pédagogique du sport grec antique — que remonte le premier champion poids lourd dûment consacré, un nommé James Figg, auquel succéda une lignée quasi ininterrompue de détenteurs du titre (*)

La boxe britannique peut donc se prévaloir d'un long et glorieux passé, et d'une situation qui reste relativement favorable, mais qui n'empêche cependant pas des attaques de se faire parfois jour. Dans un rapport également présenté au symposium de Tunis, le Dr J.L. Blonstein, figure médico-sportive très connue dans le monde pugilistique, décrivait la situation présente de la boxe en Grande-Bretagne. Nous allons lui emprunter quelques détails à ce sujet :

« La boxe est très populaire en Grande-Bretagne.

L'Association de la Boxe Amateur compte 60 000 membres actifs, tandis que l'Association des Ecoles de Boxe et l'Association Nationale des « Boy's Clubs » en

(*) « The Ring Record Book and Boxing Encyclopedia », publié par Nat Fleischer.

patronnent quelques centaines de milliers ».

« Chaque boxeur amateur est porteur d'une fiche médicale. Celle-ci confirme l'examen médical subi, l'aptitude à boxer, les lésions éventuelles et la période d'incapacité qu'elles entraînent. Il n'est pas autorisé à boxer s'il ne montre pas cette fiche ».

« L'assistance aux spectacles moins importants a diminué depuis l'avènement de la télévision. Cependant, des milliers de téléspectateurs assistent aux combats amateurs présentés à la télévision dont l'aide financière permet à la Boxe Amateur de se maintenir en Grande-Bretagne. C'est pourtant un bon exemple pour les grands combats de boxe amateur. Environ 7 000 spectateurs assistent aux Championnats de Londres au Albert Hall et environ 9 000 pour les Championnats A. B. A. à Wembley. Les A. B. A. d'Ecosse attirent la grande foule à leurs combats à Glasgow.

« Il y a environ 400 boxeurs professionnels en Grande-Bretagne comparativement aux 4 000 adeptes de 1939. Actuellement il y a pénurie de boxeurs professionnels d'où un nombre insuffisant de combats.

En effet, les « hungry fighters » deviennent rares en Grande-Bretagne. Cependant, dans le secteur des loisirs actifs, il y a peu de chômage, les salaires sont élevés et le niveau de vie a augmenté considérablement. Peu de boxeurs professionnels atteignent les sommets et gagnent de fortes sommes d'argent, d'où un faible stimulant pour devenir boxeur professionnel. Cependant, la boxe professionnelle reste très populaire et ses combats sont attendus.

Il y eut plusieurs tentatives de présenter des requêtes à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords afin de bannir la boxe professionnelle. Elles sont restées sans succès car elles ont échoué devant une majorité écrasante.

En général, le corps médical anglais n'est pas opposé à la boxe, sauf l'un ou l'autre docteur, mal renseigné, qui se laisse entraîner par ses sentiments

La boxe est très populaire à l'école, à l'université, dans les clubs de jeunes, dans les unités pré-militaires, dans l'armée et la police. Les docteurs, le clergé et les avocats s'intéressent à l'administration de la boxe. Le Duc d'Edimbourg est le Patron de l'A. B. A. et le « Duke of Fife » en est le Président.

Oui, la boxe connaît un réel succès en Grande-Bretagne parce que le public sait qu'elle est bien contrôlée médicalement et administrativement ».

Conceptions et structures différentes

La parenthèse refermée sur le pugilisme britannique où la situation ne laisse donc pas de demeurer favorable, essayons

maintenant de distinguer le plus clairement possible ce qu'elle est dans le monde.

Nous pouvons diviser les 80 pays dans lesquels la boxe est pratiquée en trois grandes catégories :

- 1) Les pays dans lesquels la boxe amateur est l'antichambre de la boxe professionnelle. Il faut bien constater que c'est dans ces pays que la régression du nombre des pratiquants est la plus marquée et que les cris les plus féroces contre la boxe s'y élèvent. Un exemple par les chiffres : en France, en 1950 : 10 000 boxeurs amateurs et 800 professionnels; en 1961 : 3 800 amateurs et 360 professionnels. Le même phénomène étant parallèlement constaté en Belgique.
- 2) Les pays où la boxe amateur peut être l'antichambre de la boxe professionnelle, mais dans une proportion limitée. (Exemple : la Grande-Bretagne avec ses 100 000 boxeurs amateurs.)
- 3) Les pays où la boxe professionnelle n'existe pas, soit parce que son standing est trop bas, soit — cas de la Russie et des nations de l'Est — du fait de la structure sportive spéciale de ces pays.

Nous pouvons constater que les ennuis et les accusations portées contre la boxe croissent parallèlement avec l'expansion de la boxe professionnelle et que l'aspect pédagogique et éducatif est d'autant plus souligné que la boxe est amateur. Notons aussi que le progrès social semble être un facteur déterminant de régression de la boxe.

La gestion de la boxe

Sur ce plan également, nous pouvons distinguer :

- les pays dans lesquels il n'existe pas de fédération professionnelle : l'URSS et d'autres pays de l'Est;
- les pays dans lesquels la boxe amateur et la boxe professionnelle sont gérées par des fédérations séparées : Grande-Bretagne, Scandinavie;
- les pays dans lesquels la même fédération gère les deux boxes (Belgique et France par exemple);
- et enfin les jeunes pays dont la vitalité se manifeste par un vif attrait pour la boxe et dont les fédérations naissantes sont soutenues par l'Etat. (Exemple : la Fédération Ivoirienne de boxe constituée par la loi du 21 septembre 1960 et qui est soumise à l'autorité du Ministre des Sports.)

Le CISM veille soigneusement au decorum de ses manifestations. Il exige notamment de ses arbitres un engagement d'impartialité mais les soutient fermement dans leurs décisions. Ici l'arbitre désigne, du geste traditionnel, le vainqueur du combat de poids moyens Wichert (All.) sur l'Italien Murru

L'efficacité des méthodes modernes

La boxe est sans doute capable de jouer un rôle dans la formation de l'être humain.

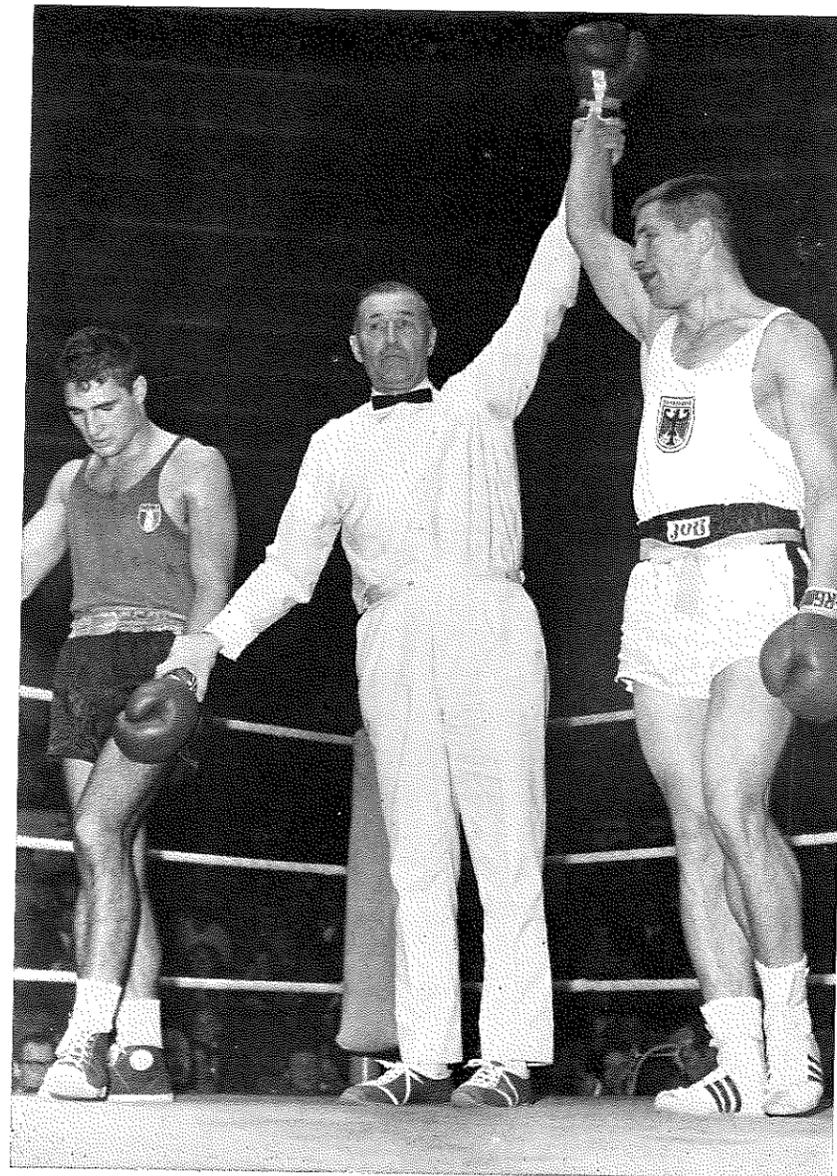
C'est ce que soulignait en fait le colonel Hassine Hamouda (Tunisie) dans un rapport dans lequel il émettait cette idée liminaire à laquelle nous nous rallions pleinement :

« L'éducation physique militaire, telle qu'elle fut appliquée jusqu'ici dans les Armées n'a plus sa place dans l'ère moderne.

Les méthodes préconisées par Ling, Amoros, Hébert, qui sont basées sur les principes de l'éducation physique par les mouvements naturels sont largement

dépassées. L'éducation physique ou entraînement physique militaire, grâce aux diverses méthodes conçues en vue de la mise en condition physique intégrale (plus rentable) dépasse en efficacité les méthodes traditionnelles ».

Le colonel Hamouda estime plus loin que si dans chaque centre d'instruction de jeunes recrues, une classe témoin comprenant un effectif égal à une compagnie (120-160 hommes) était créée, qui appliquerait le programme d'instruction militaire imposé ainsi qu'un programme de mise en condition physique adapté à la boxe, on pourrait à la fin du cycle d'instruction comparer les résultats obtenus sur le plan physique par les uns et les autres. Et d'estimer que la comparaison serait largement favorable, pour arriver ensuite à cette conclusion que la pratique



de la boxe peut être étendue à toutes les recrues présentes sous les drapeaux et que cette préparation physique est la meilleure car elle exalte les valeurs morales aussi bien que les qualités sportives tout en développant le caractère et le courage.

La réglementation soviétique

En ces vingt dernières années, le sport a évolué de façon souvent sensationnelle en Union Soviétique. La boxe y a suivi le même chemin que, notamment, l'athlétisme, le football, le hockey sur glace, l'escrime, l'haltérophilie, l'aviron, etc. Le professeur Alex Krassowsky, collaborateur aux « Nouvelles Russes », de Paris, a exposé dans « L'Equipe » du 8 avril 1964 les nouvelles règles en vigueur en URSS pour la protection des boxeurs et, partant, pour l'épanouissement de la boxe.

Résumons les :

— Les boxeurs soviétiques sont divisés en juniors, eux-mêmes subdivisés en groupes, et seniors, ceux-ci classés en séries. Un boxeur n'est classé dans telle série que s'il compte des victoires, en matches officiels, sur des boxeurs de la série intéressée. En outre, il lui faut passer un examen devant une commission technique, examen où interviendront la technique, la tactique et la tenue dans le ring.

— Des changements ont été apportés depuis le 1^{er} janvier 1964 à la réglementation soviétique, aux fins de promouvoir la science de la boxe, modifications qui auront également leur incidence sur les méthodes d'entraînement et de préparation physique des jeunes. Voici les points essentiels de ces modifications. Les jeunes boxeurs ont à faire un an d'apprentissage avant d'être autorisés à monter sur un ring de combat. Pour être admis au championnat régional puis au championnat national ou à des matches internationaux il faut respectivement deux et trois ans de pratique.

— Les techniciens soviétiques sont convaincus, par l'expérience acquise, qu'un jeune qui entame précocement sa carrière et, particulièrement, fournit trop tôt de rudes combats, abrège celle-ci. C'est pourquoi, on a réparti les juniors en groupes en fonction de l'âge.

Le K. O. en U. R. S. S.

Mais la plus importante modification a été celle concernant le K. O.

La victoire par knock-out ne peut être acquise que par les boxeurs de 1^{re} série ou par ceux promus « maîtres de sport ». Pour les jeunes ou les seniors de 2^e et 3^e séries, les rencontres se terminent dès

le premier knock-down. A ce moment, si l'homme envoyé au tapis se relève et se montre capable de continuer à boxer, l'arbitre prononce la décision « Boxe Stop », le match est fini et la victoire aux points attribuée à celui qui, avant ce knock-down, l'avait méritée. Toutefois, si ce knock-down survient au cours du premier round, le combat est arrêté, un verdict de « no-contest » rendu et les deux adversaires sont tous deux éliminés. Le mobile de cette réglementation : inciter les jeunes à améliorer leur bagage technique, somme toute en punissant l'un pour n'avoir pas pu éviter les coups, l'autre pour avoir trop cherché le coup dur.

La décision par K. O. peut être rendue dans les matches entre « maîtres de sport » ou boxeurs de 1^{re} série; cependant le combat prend fin en cas de 2^e knock-down et la procédure est alors similaire à celle des jeunes : « Boxe stop ». Si le boxeur envoyé à terre s'avère apte à poursuivre le combat, la victoire va à celui qui a l'avantage aux points. D'autre part, le boxeur qui a été battu par K. O. doit rester au repos durant trois mois avant de reprendre l'entraînement. Il doit attendre un an avant de combattre à nouveau. Si, endéans un laps de temps de deux années, un boxeur est battu deux fois par K. O., ou s'il l'est trois fois au cours de sa carrière sportive, la licence lui est retirée. Il en est de même pour les juniors battus deux fois par K. O.

Les conclusions de Tunis

Les échanges de vues du symposium organisé en la capitale tunisienne furent clairs et explicites. Les voici rapidement résumés :

Protection du boxeur

- Etude et fabrication d'un casque protecteur amélioré. Mise à l'essai immédiate.
- Etude et fabrication de gants de boxe pneumatiques. Mise à l'essai pendant l'année 1965.

Revalorisation de la boxe

Dans la pratique :

- Séparation complète et définitive de la boxe amateur et de la boxe professionnelle.
- Action de l'Association Internationale de Boxe Amateur et du CISM.
- Création d'une Association pour la promotion de la boxe.

Dans la presse :

- Création d'un prix attribué annuellement au journaliste ayant donné le meilleur soutien à la boxe.
- Invitation de journalistes éminents aux travaux du CISM.

Dans l'entraînement :

- Etude d'un diplôme d'entraîneur international.
- Organisation en 1966 d'un stage pour entraîneurs de boxe.

Pour revaloriser la boxe

A ces conclusions, je voudrais me permettre d'ajouter quelques points importants :

1. Dans la réforme de la boxe amateur, il faut tendre à réduire les dangers sans diminuer la valeur de ce sport qui exige du courage et de la virilité. Je suis de ceux qui croient fermement que notre civilisation amolissante a besoin de sports de contact et d'une formation caractérielle traduite dans les actes.
2. Il conviendrait de séparer nettement et définitivement la boxe professionnelle de la boxe amateur. Comme le dit « L'Equipe » du 12 avril 1965, cette solution est le seul moyen de rendre le goût de la boxe aux jeunes qui, de par leur force pure ou leur vitalité, seraient tentés de s'intéresser au plus viril des sports.
3. Remettre les composantes des jugements dans un ordre logique, c'est-à-dire redonner volontairement et systématiquement la priorité à la technique et non plus à la force. Pour cela, nous devons étudier les mesures propres à améliorer la science de la boxe, exiger un examen technique préalable à l'octroi de la licence, améliorer la méthode d'entraînement et de préparation physique surtout, équilibrer les catégories, réglementer strictement le knock-down et le K. O.
4. Renforcer l'autorité supérieure qui dirige la boxe. Le public se fatigue et s'émue des jongleries des dirigeants de la boxe. A ce sujet, il serait grand temps d'unifier la boxe aux Etats-Unis (N. B. A.-Commission de Boxe de New York). Peut-être même pourrait-on arriver à une convention entre les gouvernements, mais ne l'espérons pas trop.

En conclusion : il faut que la boxe soit considérée comme un moyen d'entraînement physique et non comme l'ébauche d'une carrière professionnelle. Il faut que la boxe soit éducative avec la meilleure protection certes, mais également en lui gardant sa loi : le rude contact d'homme à homme. Enfin il faut que les jeunes et leurs parents puissent être acquis à cette idée de base que les hommes ont besoin d'un sport dur.

Major d'Aviation Raoul MOLLET.

Président
du Comité Olympique Belge.
Secrétaire Général
du Conseil International
du Sport Militaire

APRES LA XX^e ASSEMBLEE GENERALE LE CISM SE PRESENTE...

COMITÉ EXÉCUTIF

Président
1^{er} Vice-Président
2^{me} Vice-Président
Membre
Membre
Membre

Brigadier Général R. HATCH (Etats-Unis)
Air Commodore M. M. PIRACHA (Pakistan)
Colonel C. G. RIVERAS (Espagne)
Contre Amiral FAZIO CASARI (Italie)
Colonel F. POTTIER (France)
Colonel M. EL DEEB (R. A. U.)
Commandant G. FAHSS (Liban)

SECRETAIRE GENERAL PERMANENT

Major d'Aviation R. MOLLET (Belgique)

TRÉSORIER ARCHIVISTE

Capitaine d'Aviation A. LAMBERT (Belgique)

OFFICES DE LIAISON

Chef de l'Office de Liaison pour l'Amérique Latine : Capitaine de Vaisseau A. J. PAVAN (Brésil)
Chef de l'Office de Liaison pour l'Afrique : M. Habib BEN AMMAR (Tunisie)
Chef de l'Office de Liaison pour l'Extrême Orient : Major Général TAEK JOONG YOON (Corée)

INFORMATION

Chef de l'Information : M. W. G. McNAMARA (Etats-Unis)

ACADÉMIE

1^{re} Section
2^e Section
3^e Section

Lt. Colonel H. HAMOUDA (Tunisie)
Colonel Médecin Professeur A. TATARELLI (Italie)
M. A. BIANCO (Etats-Unis)

CHEFS DE DÉLÉGATION

ALLEMAGNE
ARGENTINE
AUTRICHE
BELGIQUE
BRÉSIL
COREE
COTE D'IVOIRE
DANEMARK
EQUATEUR
ESPAGNE
ETATS-UNIS
FINLANDE
FRANCE
GRECE
IRAK
IRAN
IRLANDE
ITALIE
LIBAN
LUXEMBOURG
MAROC
MEXIQUE

Lt-Colonel Dr H. BACH
Général de Division Fernando Ignacio HUERGO
Colonel K. F. LUTGENDORF
Lt-Colonel A. LESSIRE
Capitaine de Vaisseau A. J. PAVAN
Major Général TEAK JOONG YOON
Capitaine J. ROUX
Colonel A. LOHMANN KRAGH
Non communiqué
Général D. MATIAS SAGARDOY ALLO
Colonel G. W. McCLUGHAN
Capitaine K. ROMPOTTI
Colonel F. POTTIER
Lt-Colonel S. MARCOPOULOS
Brigadier A. SULAIMAN
Colonel G. MASSOUMI
Lt-Colonel J. E. WALSH
Contre-Amiral FAZIO CASARI
Capitaine M. TAY ABOU DARGHAM
Capitaine F. PIZZALA
Lt-Colonel MEDBOUH
Général de Brigada Ingeniero Constructor
José de Jésus CLARK FLORES
Colonel L. SCHANCHE
Commodore SHIEKH ABDUL RAUF
Général de Division F. E. LAGERWERFF
Brigadier Général CARLOS GONZALEZ IGLESIAS
Général Francisco HOLBECHE FINO
Colonel M. EL DEEB
S. E. le Ministre AMADOU CISSE DIA
Non communiqué
Brigadier Général S. THOFELT
Lt. Colonel A. RATEB MARZOUK
M. Habib BEN AMMAR
Colonel I. HAKKI GUNGOR

NORVEGE
PAKISTAN
PAYS-BAS
PEROU
PORTUGAL
R. A. U.
SENEGAL
SOUDAN
SUEDE
SYRIE
TUNISIE
TURQUIE

UN SPORT VRAIMENT MILITAIRE !

Le Challenge Navigation du Génie

La navigation est l'une des branches importantes de l'instruction du sapeur. Pratiquée avec application et méthode par les pontonniers à l'époque de la propulsion à rames, elle semblait devoir perdre de son importance depuis la généralisation des propulseurs à hélice.

Or, qu'il s'agisse d'une simple embarcation, d'une portière en comportant plusieurs assemblées ou d'un bac automoteur; que le

commando, silencieux, franchisse à la pagaie ou que le vacarme des bateaux d'assaut ou des puissantes portières envahissent le cours d'eau, l'homme demeure à la barre, dirige et commande la manœuvre des hommes ou des chevaux vapeur.

Les notions qui étaient indispensables aux chefs et aux pontonniers du début du siècle ont survécu. Le temps était venu de convaincre les jeunes sapeurs de

1965 que la navigation, sport de vacances, demande des connaissances et des qualités physiques et ce « sens de l'eau » que seuls l'instruction et l'entraînement permettent d'acquérir.

Un Challenge, opposant les équipes de tous les régiments, sur un parcours long, varié et difficile pouvait favoriser, dans un esprit sportif, la confrontation des fruits de l'enseignement dispensé.



MINISTÈRE DES ARMÉES
INSPECTION DU GÉNIE

PARIS, LE 4 OCTOBRE 1965.

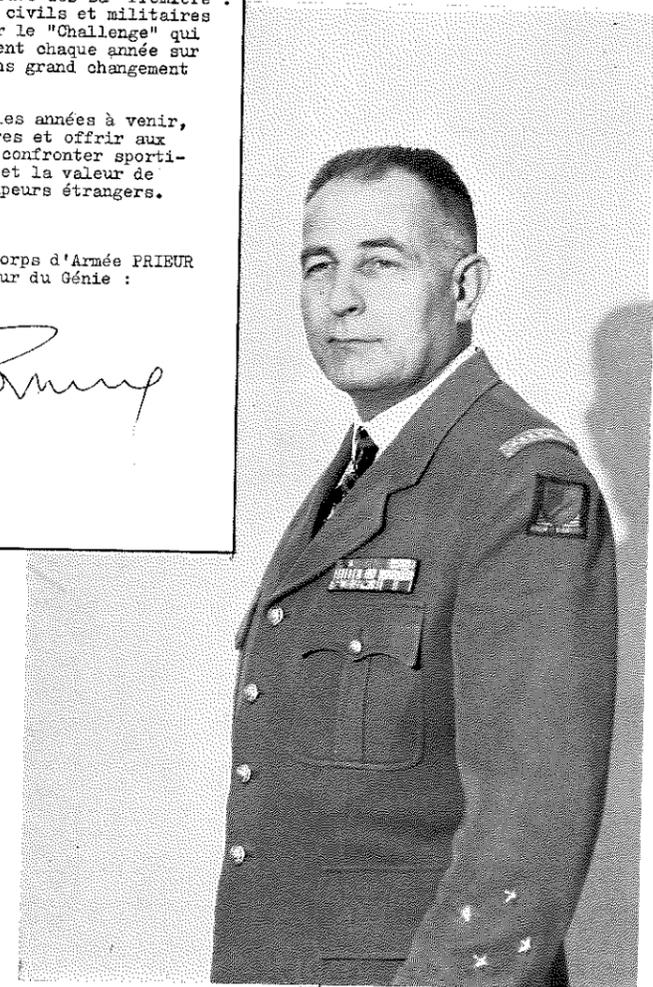
LE GÉNÉRAL

En créant le "Challenge de Navigation" je voulais mettre l'accent sur l'instruction de navigation dans les Régiments du Génie.

Je sais, pour l'avoir pratiquée moi-même, quelles qualités la navigation exige des Chefs et des équipages; ce que je ne savais pas, c'est le succès que rencontrerait cette épreuve dès sa "Première". L'intérêt témoigné par les milieux civils et militaires montre bien qu'il fallait organiser le "Challenge" qui sera maintenant disputé régulièrement chaque année sur des itinéraires différents mais sans grand changement du règlement de course.

Sans doute dans les années à venir, pourrions-nous dépasser nos frontières et offrir aux Sapeurs français la possibilité de confronter sportivement leurs qualités intrinsèques et la valeur de leur instruction avec celles des Sapeurs étrangers.

Le Général de Corps d'Armée PRIBUR
Inspecteur du Génie :





Quel a été le challenge 1965 ?

● **LE PARCOURS** choisi menait les équipes de STRASBOURG à AVIGNON (729 km).

Cette option présentait plusieurs avantages :

La variété, puisqu'il empruntait successivement :

- le Rhin (vif et canalisé),
- le canal du Rhône au Rhin,
- le Doubs,
- la Saône,
- le Rhône (vif et canalisé);

La difficulté, puisqu'il fallait franchir par portage à bras 72 écluses.

Le tronçon MULHOUSE - MONTBELIARD, qui comporte trop d'écluses, était neutralisé.

Aux seules grandes écluses du Rhin et du Rhône qui marquaient le terme de portion d'étapes l'ensemble des équipages était éclusé en même temps.

— A l'arrivée aux écluses les bateaux, désaccouplés, étaient débarrassés de leur chargement et transportés avec ce dernier, d'un bief à l'autre (photos 1 et 2).

— Certains barrages, doublant des écluses du Doubs et présentant une faible dénivelée, étaient franchis dans la foulée (photo 3).

Autre difficulté, inhabituelle en cette période de l'année, le Doubs, la Saône et le Rhône étaient en crue; ce dernier coulait même à plus de 3 mètres/seconde.

Le symbole qu'est le grand axe Rhin-Rhône, jalonné par des garnisons du Génie :

- STRASBOURG,
- BRISACH,
- BESANÇON,
- AVIGNON.

● **LE MATERIEL** utilisé était celui en dotation dans les unités du Génie :

- deux bateaux M 2 assemblés d'un poids total de 385 kg,
- un propulseur, type JOHN-SON RDL 14,25 ch,
- des pagaies.

Afin de conserver aux équipes des chances égales, le lot de matériel neuf était tiré au sort la veille du départ. Chaque équipage disposait de deux propulseurs. Chaque soir, à l'arrivée de l'étape, une équipe de dépannage procédait aux réparations et mises au point.

● **L'EQUIPAGE** se composait d'un officier, un sous-officier et huit sapeurs.

● DEROULEMENT

Le Challenge s'est couru en 10 étapes d'une longueur variant de 35 km à 131 km selon les difficultés de parcours.

A l'exception de quelques tronçons pour lesquels le mode de navigation était imposé :

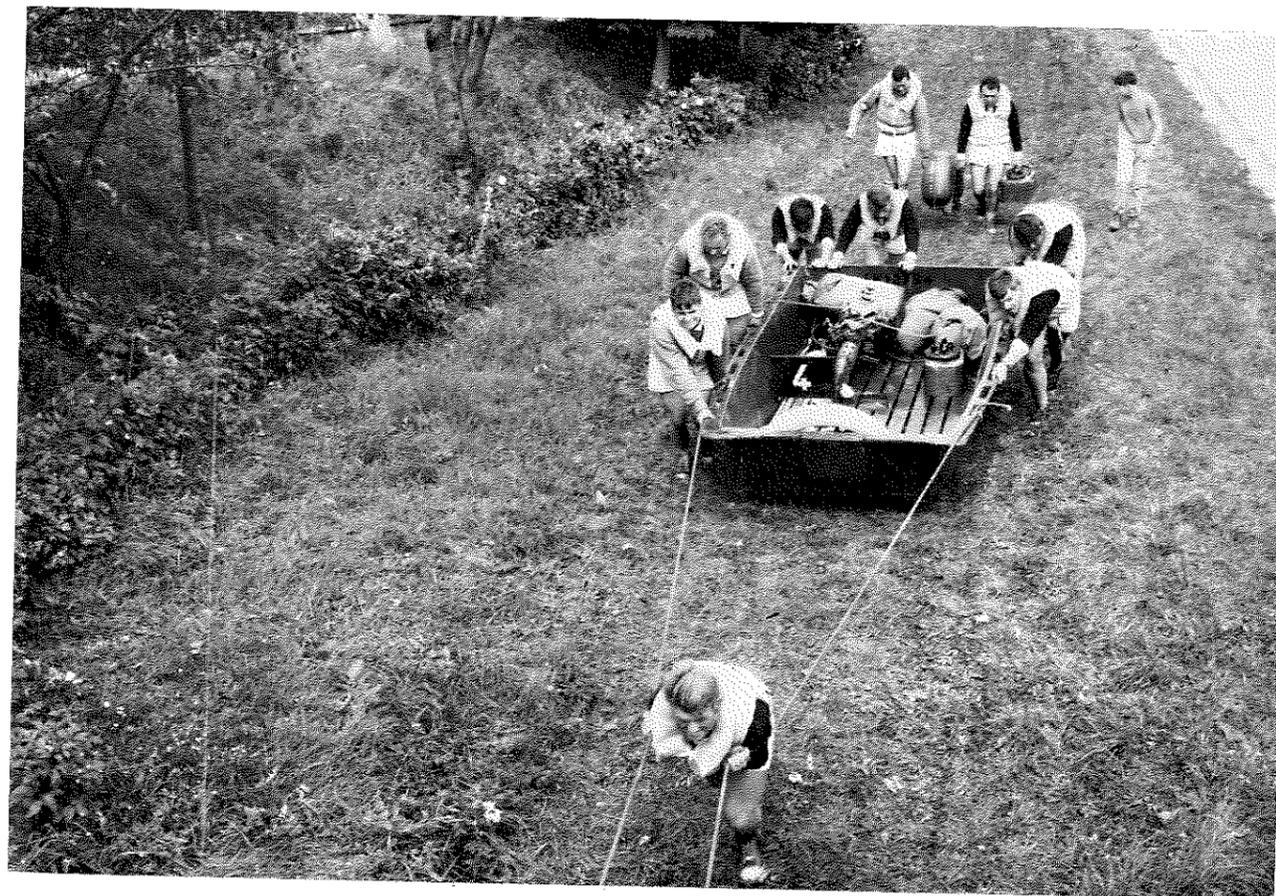
- parcours contre la montre « au propulseur » : 72 km,
 - parcours contre la montre « à la pagaie » : 42 km,
- l'initiative était laissée aux chefs d'équipe, étant entendu qu'au

départ de chaque étape la quantité de carburant distribué ne permettait pas d'effectuer la totalité du parcours à plein régime du moteur.

* * *

Le Challenge 1965 s'est avéré une réussite. Il se déroula sans autre incident que quelques plaies, bosses et bains forcés sans gravité. Le matériel, soumis à rude épreuve, dévoila ses qualités et ses défauts.

Enfin, l'accueil rencontré auprès des populations riveraines fut si



grand, que les arrivées d'étape prenaient un air de kermesse agrémenté de manifestations sportives et folkloriques.

Quel sera le challenge 1966 ?

L'épreuve se renouvellera chaque année, en cette période calme qu'est le mois de septembre.

La formule en sera légèrement différente pour tenir compte des

imperfections relevées lors de la « Première ».

Le parcours empruntera d'autres cours d'eau et canaux, attirant l'attention de nouveaux riverains.

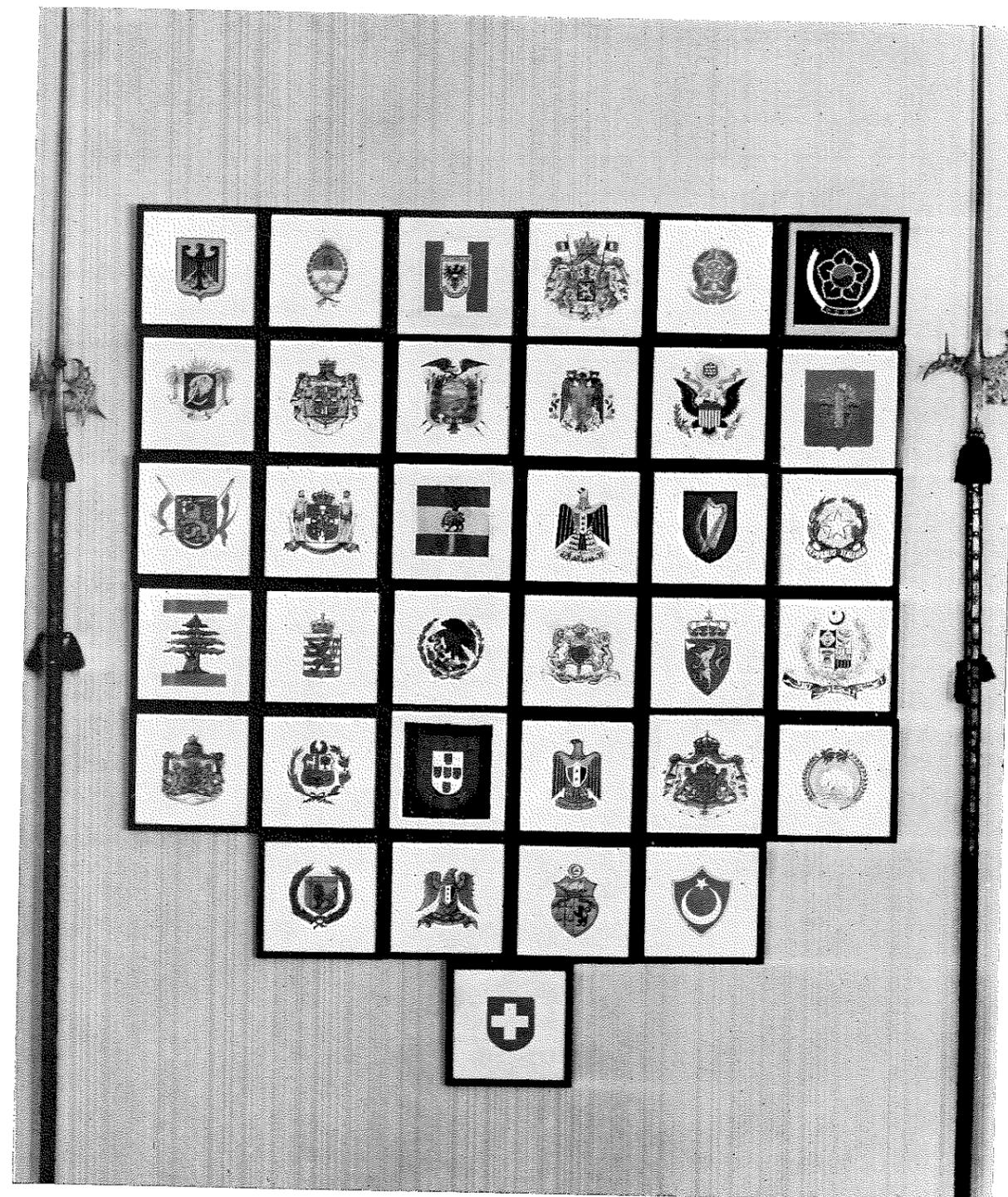
Le banc d'essai s'appliquera à une autre catégorie de matériel.

* * *

Le Challenge a remis à l'honneur, dans les Régiments du Génie, la Navigation.

Les équipages ont rejoint leur corps emportant le souvenir d'un effort accompli en commun, parfois pénible, parfois cocasse; égayé des paysages de la France de l'Est et du chaleureux accueil des populations et persuadés, après cinquante heures de navigation, qu'il faut apprendre et pratiquer pour bien savoir.

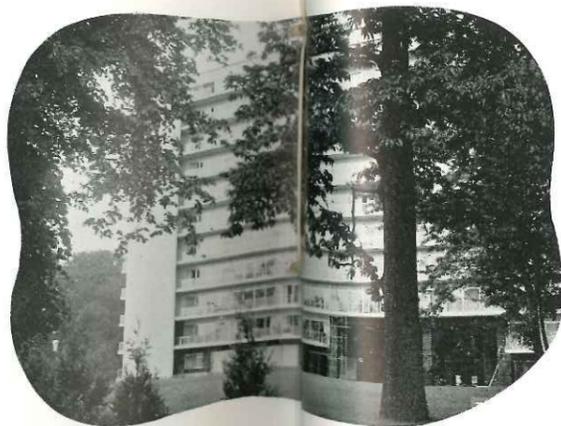
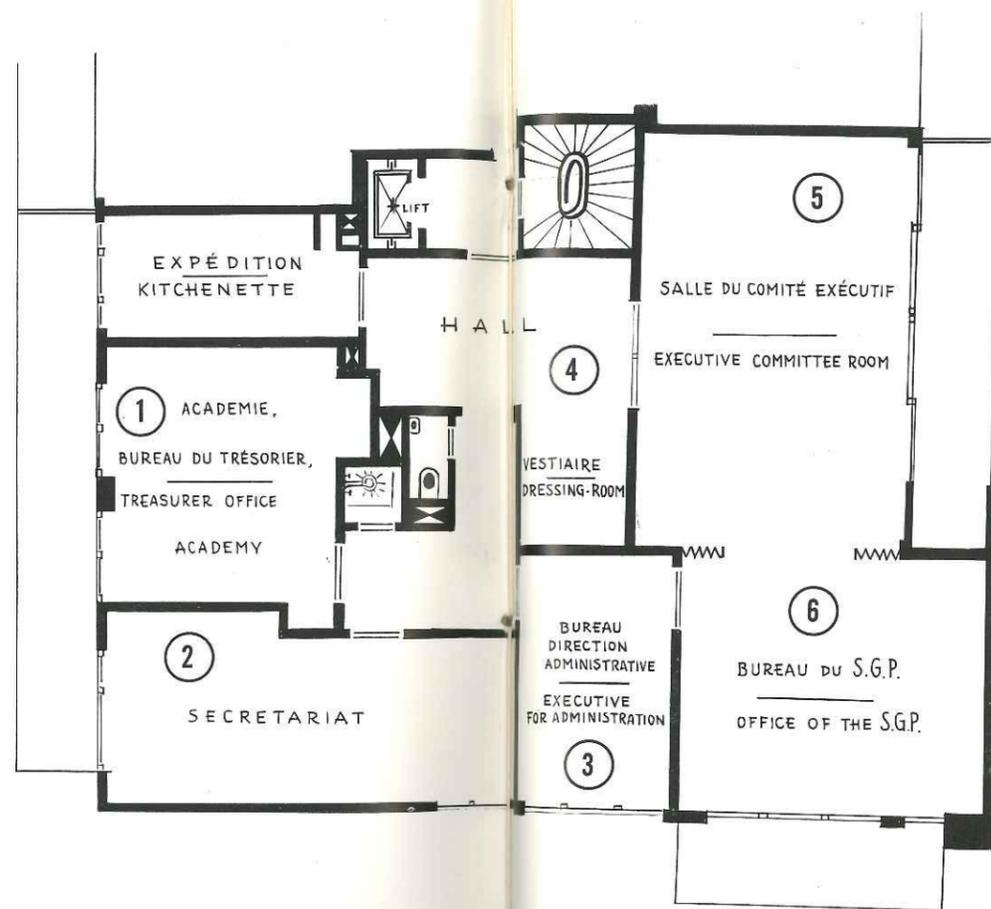
Ce fut à la fois une épreuve sportive et une épreuve militaire, c'est pourquoi on a pensé qu'elle intéresserait les lecteurs de ce magazine.



LA MAISON DU CISM

ouvre ses portes pour vous...

MAISON DU CISM



Capitaine James W. Moore

L'empreinte d'un champion pentathlète



A l'époque de son entrée à l'école secondaire, le Capitaine James W. Moore (Etats-Unis) laissait déjà entrevoir qu'il avait l'étoffe d'un grand champion, prévision qui s'avéra justifiée puisqu'il est, aujourd'hui, le meilleur athlète complet des Etats-Unis. Lors des années passées à l'école secondaire, Jim s'intéressa activement au football, à l'athlétisme, à la natation, au hockey, au tir et à la chasse. Il afficha une préférence marquée pour les sports de compétition et s'y adonna avec une telle ferveur qu'il se vit décerner une bourse d'athlétisme pour l'Université de Pittsburgh.

Jim naquit à Erie, dans l'Etat de Pennsylvanie, en 1935. Son père, mécanicien de métier, était, à ses heures de loisir, un adepte de la chasse. Jim a gardé un excellent souvenir des nombreuses activités sportives auxquelles il se livra en compagnie de son père.

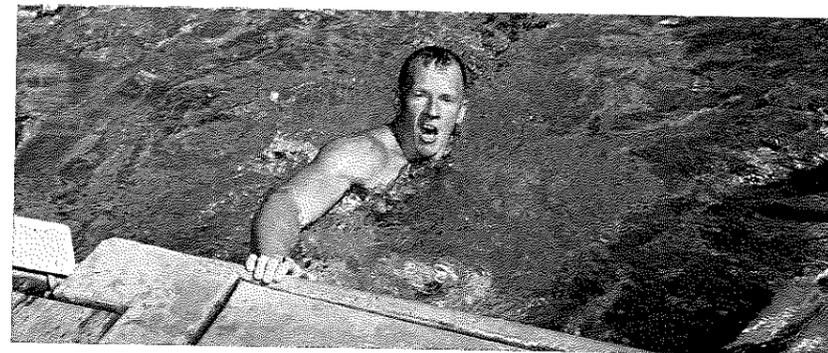
Lors de sa jeunesse, Jim subit, à deux reprises, un coup du sort qui lui fit frôler le désastre. Agé de deux ans à peine, il fut ébouillanté par le contenu d'une cafetière, accident qui se solda par des brûlures au troisième degré sur 90 % de son corps. Seuls les soins dé-

voués et inlassables de sa mère lui permirent d'échapper à la mort et de regagner sa santé après six longs mois de convalescence. La seconde embûche se présenta sous la forme d'une fracture de la rotule à l'époque où il était lycéen. Le pronostic médical fut alors que Jim ne pourrait plus jamais courir. Cependant, animé par un ardent désir et soutenu par une volonté de fer, Jim parvint à surmonter ce qui serait sans nul doute devenu un handicap permanent si sa victime n'avait été fermement convaincue qu'il lui fallait à tout prix reprendre sa place dans la compétition sportive.

Au collège, il se livra au water polo, à la natation, à l'athlétisme et à la course en cross, disputant de nombreux matches et compétitions. Il participa également au Programme d'Entraînement des Officiers de Réserve et se vit conférer un diplôme avec mention ainsi que la promotion au grade de 2^e lieutenant dans le Service des Blindés.

Muté en Europe avec la 2^e Cavalerie Blindée, Jim fut affecté à un poste frontalier entre la République Fédérale et l'Allemagne de l'Est. Pendant cette pé-

riode, Jim poursuivit son entraînement en course. Il courait de un à plusieurs milles par jour le long de la frontière, tant pour le plaisir de l'exercice que pour se maintenir en forme et jouir de la tranquillité d'esprit qui est l'apanage de l'individu qui se livre aux activités de son choix. En 1958, alors que Jim faisait son service militaire en Allemagne, l'Armée des USA en Europe recherchait des athlètes capables de représenter les Etats-Unis au Championnat de Pentathlon Militaire du CISM qui devait se dérouler à Athènes. Jim posa sa candidature et fut admis. Se remémorant cet événement, Jim signale qu'il n'existait, à l'époque, aucune installation permettant même un semblant d'entraînement organisé. En fait, ce genre de compétition était totalement inconnu aux militaires américains. Jim fut soumis à trois semaines d'entraînement préparatoire en vue du championnat. Ce programme d'entraînement, hâtivement organisé, eut lieu à Nuremberg, en Allemagne. L'entraînement en natation se déroulait dans une piscine de 20 mètres, sans obstacles, tandis que les épreuves de course avaient lieu sur piste sans obstacles car il n'y en avait pas d'autres. En outre, la pratique du jet de grenades s'effectuait avec des gre-



nades de poids variés. Enfin, pour compliquer encore les choses, le stand de tir le plus proche se trouvait à 40 milles de distance.

Jim se souvient très nettement de la cérémonie d'ouverture au Stade Olympique d'Athènes où 12 pays étaient représentés. Nanti d'un entraînement tout au plus sommaire et n'ayant aucune expérience antérieure, Jim parvint néanmoins à se placer en tête de liste au classement individuel et se vit attribuer la première médaille d'or des championnats de Pentathlon Militaire du CISM. Ainsi que l'on peut s'en douter, sa victoire fut principalement due à une remarquable course en cross country.

A l'issue de ce championnat, Jim s'inscrivit dans un club d'athlétisme allemand, partageant son temps libre entre l'entraînement, les compétitions de ce club et les rencontres sportives organisées par l'armée américaine.

Vers la fin de 1958, il fit une demande d'admission au Centre d'Entraînement pour le Pentathlon Moderne, demande qui fut approuvée en 1959. Entretemps, il faisait partie des équipes de cross country et d'athlétisme des Forces Américaines en Europe et participa au championnat d'athlétisme qui se déroula à Bruxelles à l'occasion de la Foire Internationale.

Son système d'entraînement était, à cette époque, relativement simple. Il devait s'entraîner tous les jours, préférentiellement pendant la journée, sans se soucier des conditions météorologiques et selon un programme peu varié. Il opta pour la méthode européenne, consistant à courir à travers les bois (Fartleck). Ainsi qu'il le fait remarquer, il ne serait jamais parvenu à atteindre son présent niveau de perfectionnement s'il n'avait su tirer profit de l'élément d'émulation fourni par une concurrence serrée.

Jim était impatient et heureux de se rendre au Centre d'Entraînement pour le Pentathlon Moderne, au Fort Sam Houston, dans le Texas. A ses yeux, c'était là l'occasion rêvée pour travailler et se mesurer avec des compatriotes de grand talent. Le Centre avait une équipe d'entraîneurs de première qualité qui s'efforçaient continuellement de développer les points forts de l'individu, l'aidaient à réaliser un perfectionnement équilibré dans chacun des sports du pentathlon, puis lui inculquaient l'art de conjuguer ces efforts individuels en un effort global voué au succès. Le Centre d'Entraînement prévoyait des séances quotidiennes groupant de 8 à 10 athlètes. Cet entraînement continu permettait à tout individu de se rendre compte de son véritable potentiel.

Lorsqu'on lui demanda de décrire ses premières réactions au programme d'entraînement du Centre, Jim déclara : « Il me fallut apprendre beaucoup de choses, et plus particulièrement l'art de maîtriser plusieurs spécialités, telles que l'équitation, l'escrime et le tir au pistolet (d'un calibre de 22 mm, similaire à celui dont on se sert aux Jeux Olympiques). Ce genre d'épreuve ne peut se comparer au tir au fusil du pentathlon militaire que dans la mesure où toutes deux sont des épreuves de tir. Pour le Pentathlon Militaire, on se sert de fusils standards utilisés par les Forces Armées des pays participant à l'épreuve.

J'appris qu'il me fallait modifier mes heures d'entraînement, mes techniques et la distribution de l'effort. Par exemple, je constatai que la natation exigeait une grande dépense physique de ma part. En outre, je découvris que la période de temps requise pour devenir un tireur de qualité est longue et ardue. L'équitation me parut, dès le premier abord, l'une des épreuves les plus attrayantes et je m'y livrai avec plaisir. L'escrime, par contre,

présenta des difficultés dès le début. La maîtrise de ce sport exige une somme extraordinaire de détermination et je connus bien des déceptions avant d'atteindre un niveau acceptable.

Mon expérience antérieure en course de cross me fut d'une aide appréciable : j'avais d'ores et déjà l'habitude de déterminer, pendant chaque course, le moment propice pour fournir le grand effort. En m'entraînant, je commençais par une course sur un demi-mille, suivie d'un cross-country, puis revenais à la piste pour m'entraîner en diverses vitesses. Je crois fermement que chaque course présente ses propres circonstances particulières. Généralement, je préfère rester dans le « peloton » si la course va bon train et ne prévois aucun moment précis pour m'en détacher. L'essentiel est de se connaître suffisamment bien pour pouvoir se détacher au moment le plus favorable, ni trop tôt, ni trop tard. L'entraînement dans les sports du pentathlon est un travail à temps complet, sept jours par semaine.

Si l'entraîneur en course était absent, il arrivait à Jim de le remplacer dans ses fonctions au Centre d'Entraînement. En 1961, Jim disputa son premier championnat d'importance depuis son arrivée au Centre, en participant au Championnat de Pentathlon Militaire du CISM. L'événement se déroula à Paris et Jim se classa second au classement individuel, bien qu'il eut marqué plus de points que, trois ans plus tôt, lors de sa participation à Athènes.



Outre les championnats mentionnés ci-dessus, les principales compétitions de

Pentathlon illustrant la carrière de Jim furent les suivantes :

Juillet 1961 :	Championnats Nationaux d'Autriche, Vienne. Vainqueur Individuel.
Juin 1962 :	Rencontre Amicale Japonaise, Tokio, Japon. Troisième au Classement Individuel.
Septembre 1962 :	Championnats Nationaux de Pentathlon Moderne, Fort Sam Houston, USA. Quatrième au Classement Individuel.
Octobre 1962 :	Championnats du Monde, Mexico City, Mexique. Réserve.
Mars 1963 :	Essais pour les Jeux Pan-Américains, Fort Sam Houston, USA. Second au Classement Individuel.
Mai 1963 :	Jeux Pan-Américains, Sao Paulo, Brésil. Troisième au Classement Individuel.
Août 1963 :	Championnats Nationaux de Pentathlon Moderne, Fort Sam Houston, USA. Vainqueur Individuel.
Septembre 1963 :	Championnats de Pentathlon Moderne du CISM, Rome, Italie. Vainqueur Individuel.
Septembre 1963 :	Championnats du Monde de Pentathlon Moderne, Berne, Suisse. Dixième au Classement Individuel.
Mai 1964 :	Championnats de Pentathlon Moderne du CISM, Fort Sam Houston, USA. Vainqueur Individuel.
Juin 1964 :	Jeux Baltiques, Malmoe, Suède. Troisième au Classement Individuel.
Juillet 1964 :	Championnats Nationaux de Grande-Bretagne, Gasport, G.-B. Vainqueur Individuel.
Septembre 1964 :	Championnats Nationaux de Pentathlon Moderne, Fort Sam Houston, USA. Vainqueur Individuel.
Octobre 1964 :	Jeux Olympiques, Tokio, Japon. Sixième au Classement Individuel. Deuxième au Classement par équipe.

Afin de pouvoir se livrer à des compétitions de ce niveau, Jim doit se soumettre à des horaires d'entraînement extrêmement exigeants. Dans le cas d'un homme marié, père de famille — Jim a trois enfants — cela peut donner lieu à un problème fort complexe. Jim s'en rendit compte et s'efforça d'intéresser sa famille au sport. En dépit de son programme fort chargé, il trouva le temps d'entraîner ses fils, leur apprenant à jouer au baseball, les emmenant à la piscine ou à la pêche, occupations auxquelles sa femme participa activement.

Lorsqu'on le questionna sur ses projets d'avenir, Jim répondit : « J'espère pouvoir participer aux Championnats du

Monde de 1966 ainsi qu'aux prochains Jeux Olympiques. Peut-être le sort me sera-t-il clément et je serai, un jour, nommé au poste de commandant du Centre d'Entraînement de Pentathlon Moderne aux Etats-Unis. Ce poste me plairait tout particulièrement car j'aurai ainsi l'occasion d'aider des pentathlètes en puissance à devenir de véritables champions. »

(Note de l'éditeur : En ce moment, le capitaine James W. Moore suit le cours des Officiers de Carrière du Corps de l'Adjudant Général, au Fort Benjamin Harrison, dans l'Indiana. A l'issue de ce stage, il pense qu'il sera probablement affecté à un poste en dehors du Centre

d'Entraînement pour le Pentathlon Moderne. Ses possibilités de participation aux futurs championnats dépendront dans une large mesure des exigences militaires auxquelles il devra faire face.)

Interrogé sur le meilleur conseil que l'on peut donner à un athlète débutant, Jim a déclaré :

« Tout d'abord, l'individu doit s'adapter à la philosophie de l'entraînement, c'est-à-dire, il doit parfaitement comprendre le principe du travail en équipe. Il doit respecter les aspects technologiques de chaque sport. Par exemple, en ce qui concerne l'escrime, il doit connaître l'arme, de la pointe à la poignée. Il en est de même pour le tir : le tireur doit avoir une connaissance approfondie du fonctionnement de son arme, être capable de la démonter, puis la remonter sans hésitation, et pouvoir l'ajuster sans avoir recours aux services d'un technicien. Un coureur rapide doublé d'un bon nageur pourra normalement maîtriser l'escrime, l'équitation et le tir. Cependant, il ne doit jamais oublier qu'il lui faut atteindre un niveau très élevé dans les cinq spécialités, y compris celles pour lesquelles il est peut-être moins doué. Afin de se perfectionner dans toutes les cinq épreuves, il doit établir un programme d'entraînement rigide et s'imposer une pratique quotidienne de chaque spécialité, cinq jours par semaine : le premier jour, il se concentrera sur la natation, le deuxième, ce sera la course — y compris l'entraînement sur piste — un travail allégé en course et natation le troisième jour, le quatrième jour étant principalement réservé à la natation, et le cinquième à l'équitation et à la course. Le sixième jour, il partagera l'entraînement entre la course et l'escrime et le septième (normalement le dimanche), il fera une course de fond sans rechercher la vitesse. Ce genre de programme n'est qu'un échantillon, mais il s'est avéré très favorable au développement de l'aptitude globale.

Le pentathlète doit non seulement connaître les cinq sports, mais aussi faire preuve de grande patience pour maîtriser ceux qui lui paraissent les plus difficiles. Il doit apprécier le facteur de l'expérience à sa juste valeur et ne pas sous-estimer l'apport de l'expérience acquise pendant la compétition. Il doit comprendre au départ qu'un champion pentathlète ne se forme pas en un ou deux ans, mais qu'il s'agit là d'un projet de longue haleine au cours duquel il doit se soumettre à une rigoureuse discipline in-

dividuelle et accepter tous les sacrifices qu'elle pourra exiger. S'il est marié, il se doit d'assurer une relation harmonieuse entre sa vie de famille et ses activités sportives, et ce afin d'éviter les pressions psychologiques qui peuvent découler d'un conflit entre les deux.

Tous ces conseils ne manqueront pas de profiter aux pentathlètes débutants, mais ne sauront assurer leur succès s'ils ne possèdent pas l'élément indispensable

la volonté de vaincre ! Je peux dire, par expérience personnelle, que très souvent la différence entre la grande victoire et une simple réussite réside dans l'aspect moral, dans le degré d'ambition ou de volonté de devenir un champion.

Il faut comprendre que parmi les nombreux participants, il n'y aura qu'un champion par rencontre et il est peu probable que le même individu se trouvera constamment en tête de liste pendant les

divers championnats annuels. Si le pentathlète ne gagne pas un certain championnat, il n'en reste pas moins un vainqueur à ses propres yeux s'il peut honnêtement déclarer qu'il a fait de son mieux personnellement et s'est donné tout entier à l'effort de son équipe. »

Duane W. ANDREWS,
Major USA



Le Capitaine J. W. Moore n'en néglige pas pour autant sa vie de famille

LES TROPHÉES DU FAIR PLAY PIERRE DE COUBERTIN

MENACE CONTRE LE FAIR PLAY

Le sport est un jeu, le fair play est sa Règle.

Hélas, la compétition offre parfois aujourd'hui un visage défiguré par les excès de certains sportifs. Le chauvinisme d'un public mal éduqué, le nationalisme sinon le racisme qui dénaturent certaines compétitions internationales, la déloyauté systématique et la violence odieuse qui transforment le stade en champ clos, le mépris ou l'injure à l'égard de l'arbitre, deviennent si fréquents dans certains sports d'équipe qu'un cri d'alarme doit être lancé avec véhémence.

L'inconscience d'une petite minorité d'athlètes et de dirigeants menace le sport dans ce qui est son essence même, la loyauté. Nombre d'éducateurs et de parents prennent peur devant le spectacle d'un tel déchaînement. Ils se refusent dès lors à encourager leurs enfants dans la pratique d'une activité où l'autorité de l'arbitre est bafouée en même temps que l'esprit du jeu et ils détournent ainsi du sport des jeunes qui ne connaîtront jamais les joies saines de l'effort physique, la distraction et la détente de la compétition sportive.

Le mal vient avant tout de l'extraordinaire et légitime succès du spectacle sportif. Le prestige, la popularité, l'argent qui, fréquemment, sont liés à la victoire, ont pris une telle dimension qu'aux yeux de certains tout devient désormais permis pour gagner. Alors, l'ambition et l'égoïsme du sportif, la complicité du dirigeant, la passion incontrôlée de la foule, aboutissent à des excès d'autant plus graves qu'ils sont souvent le fait d'athlètes hautement représentatifs.

LE COMITÉ INTERNATIONAL DES TROPHÉES

Les journalistes sportifs, témoins de cette dégradation de l'esprit sportif, ont réagi dans l'ensemble avec vigueur. Ils ont compris — avant beaucoup d'autres — que le sport disparaîtrait si le fair play, l'unique loi morale du stade, n'était pas respectée. Sincèrement attachés à une activité qui est une part importante de leur vie, ils décidèrent, en 1963, d'organiser, par l'intermédiaire de l'Association Internationale de la Presse Sportive et avec la collaboration du Conseil International pour l'Éducation physique et le sport, un Séminaire pour réfléchir aux problèmes du fair play et aux mesures à prendre en faveur d'une régénération du sport.

Leur initiative avait rencontré en effet l'adhésion totale du C.I.E.P.S. (le Conseil sportif de l'U.N.E.S.C.O.) dont une des préoccupations essentielles est justement de redonner à tous les sportifs cet esprit de loyauté que certains d'entre eux ont hélas perdu. Devant l'inévitable remise en cause de l'amateurisme pour les champions, le C.I.E.P.S. avait d'ailleurs déjà proclamé, dans des déclarations publiques, la nécessité de substituer, comme élément fondamental du sport, l'idée de fair play à l'idée de désintéressement. Tous les sportifs en définitive ne sont pas amateurs, mais ils doivent tous être « fair play ». Voilà la constatation élémentaire qui était à la base de son action internationale.

Pour concrétiser cette préoccupation commune, l'A.I.P.S. et le C.I.E.P.S. décidèrent en mai 1963, à l'Institut pour la jeunesse de l'U.N.E.S.C.O., de créer des « Trophées du Fair Play » qui récompenseraient les athlètes et les publics ayant fait preuve du meilleur esprit sportif.

L'idée était simple : promouvoir le fair play suppose d'abord, de la part des Fédérations responsables, une action quotidienne de répression impitoyable, mais aussi, de la part des éducateurs scolaires et des journalistes, une action à long terme d'éducation par la persuasion et par l'exemple. Il s'agissait donc de prendre le prétexte d'un acte spectaculaire de fair play pour célébrer un vrai « sportif » dont l'attitude quotidienne et la carrière tout entière illustrent magnifiquement l'idéal du sport.

En novembre 1963, à l'occasion d'une conférence internationale organisée à Paris par le C.I.E.P.S. sous les auspices de l'U.N.E.S.C.O., M. René Maheu, Directeur Général de l'U.N.E.S.C.O., approuva publiquement et chaleureusement cette initiative. Exposant en termes à la fois généreux et réalistes l'évolution moderne du sport, il dénonça vigoureusement les dangers du chauvinisme et de l'importance excessive accordée à la victoire et il encouragea l'œuvre de purification entreprise dans le sport.

Un Comité international du fair play fut alors créé, pour distribuer annuellement des trophées à l'athlète, à l'équipe ou au public qui auraient donné au monde sportif un exemple marquant de sportivité. Ce Comité groupe le Président et le Secrétaire Général du C.I.E.P.S., le Président et le Secrétaire Général de l'A.I.P.S., le Chef de la Division de la Jeunesse à l'U.N.E.S.C.O., les Présidents ou les représentants de nombreuses Fédérations Internationales comme le football, le rugby, le basket-ball, le cyclisme, la lutte, l'escrime, le volley-ball, le hockey sur glace, le tennis.

LE PREMIER LAURÉAT : EUGENIO MONTI

L'A.I.P.S. se chargea de faire parvenir au jury international les candidatures de champions particulièrement méritants. Le premier trophée — pour 1964 — a été décerné par le Comité au champion italien de bobsleigh Eugenio Monti. Lors des Jeux Olympiques d'hiver à Innsbruck, Monti, après avoir terminé sa dernière descente, apprit que le représentant britannique — son plus dangereux rival pour la Médaille d'Or — ne pouvait prendre le départ à cause d'un accident mécanique. Il démonta sur son propre engin la pièce qui manquait au bob anglais et l'envoya à son adversaire, qui put ainsi conquérir le titre olympique.

Ce geste chevaleresque et exemplaire n'était d'ailleurs — la Fédération Internationale de bobsleigh le signala — qu'une manifestation parmi d'autres du magnifique esprit sportif qu'Eugenio Monti a toujours montré sur les pistes.

M. René Maheu, pour souligner l'importance capitale qu'il accorde à cette « croisade du fair play », a décidé de remettre solennellement à Monti sa récompense. La présence à cette cérémonie du Directeur Général de l'U.N.E.S.C.O. doit convaincre tous ceux qui aiment le sport, tous ceux qui ont une responsabilité dans sa direction et plus généralement tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'homme, que cette bataille en faveur du fair play est la leur et qu'ils doivent s'y engager avec passion.

LA RESPONSABILITÉ DE TOUS

L'Union Syndicale des Journalistes Sportifs de France, consciente du rôle particulier de la presse dans l'information et l'éducation de la masse, s'est engagée à porter à la connaissance du public tous les exemples remarquables de loyauté donnés sur le terrain et dans la vie par des sportifs. Au cours de son dernier congrès (mai 1965) l'A.I.P.S. a décidé d'engager tous les journalistes à entreprendre une action similaire.

Cette initiative en appelle d'autres dans le monde entier. Praticants et dirigeants se doivent eux aussi de participer activement à cette croisade. Sportifs, ne oubliez pas, c'est à vous qu'il revient en définitive de protéger le Sport.

La promotion du fair play, qui n'est le monopole de personne, est un devoir pour tous.

HONNEUR AU FAIR PLAY Monsieur René MAHEU Directeur Général de l'U.N.E.S.C.O. remet le premier Trophée à Eugenio MONTI

Il convenait que la Cérémonie de la remise du Trophée du Fair-play ait un lustre et une solennité dignes de l'idéal qu'il symbolise. Le jeudi 20 mai 1965, elle eut pour cadre la magnifique salle du Conseil exécutif de l'U.N.E.S.C.O. à Paris. En présence d'une assistance conquise par la beauté, la pureté et l'authenticité de ce que l'on glorifiait et dans un climat de profonde émotion, des allocutions empreintes d'une grande élévation de pensée furent prononcées. M. Jean Borotra, Président du Comité International des Trophées du Fair-play, après avoir remercié les autorités présentes de l'appui sans réserve qu'elles avaient accordé à cette initiative, rappela l'historique et le but du Comité International et fit longuement applaudir Eugenio Monti, le premier lauréat. M. René Maheu, Directeur Général de l'U.N.E.S.C.O., sut alors, avec un remarquable talent, montrer l'importance du Sport dans la civilisation moderne. Il s'attacha à préciser à quel point la sauvegarde et la promotion du fair-play s'inscrivent tout naturellement dans les perspectives humanistes de l'U.N.E.S.C.O.; il fit un saisissant et lumineux rapprochement entre ce qui représente les raisons d'être de l'U.N.E.S.C.O.: l'éducation, la science et la culture et ce qui caractérise le fair-play: la loyauté et son apprentissage, l'objectivité et l'égalité des chances, le culte de la beauté du geste. S'adressant à Eugenio Monti, il lui dit, en lui remettant la haute récompense: « Vous avez perdu une médaille d'or olympique mais le geste par lequel vous Eugenio Monti, en quelques mots particulièrement modestes et sympathiques, dit la joie et l'honneur qu'il ressentait: « Je comprends, conclut-il, que je viens de recevoir ce qui deviendra le trophée le plus désiré du monde. » M. Maurice Herzog, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui honorait de sa présence cette cérémonie, associa le Gouvernement français à ce vibrant éloge du sport et du fair-play. Il insista sur le rôle déterminant que les dirigeants doivent assumer dans cette lutte pour la loyauté et montra à quel point cette célébration officielle et solennelle du fair-play contribuera à éveiller ou à renforcer chez le jeune le goût de la lutte saine et de l'élégance morale nécessaires à la compétition sportive. * * *

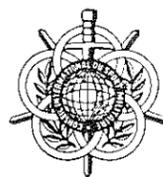
Ainsi, au cours d'une manifestation dont la Presse a pu dire qu'elle fut « exceptionnelle et lumineuse », une grande initiative prenait-elle forme. L'éclat de cette journée mémorable fut encore rehaussée par une remarquable intervention du Right Honorable Philip Noel Baker, Président du Conseil International pour l'Éducation Physique et le Sport, Prix Nobel pour la Paix, qui sut dire quel immense espoir l'homme et les peuples peuvent légitimement fonder sur le sport et le fair-play. Il dépend de tous que cet espoir ne soit pas déçu.



JOLIES AMBASSADRICES



On en trouve partout, certes, de jolies ambassadrices. Ne sont-elles pas charmantes ces jeunes Bavaroises qui participent, à Munich, aux célèbres Fêtes d'Octobre ?



VIE AU CISM

XVIII^e CHAMPIONNAT DE BOXE - 1965 - MÜNICH (ALLEMAGNE)

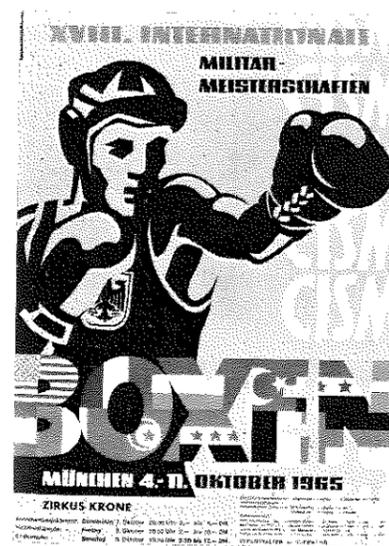
Un événement sportif de grande classe :

*Des militaires de 12 pays
ont boxé à Munich*

Les XVIII^e Championnats militaires internationaux de boxe sont terminés. C'est la première fois que l'Assemblée générale du Conseil International du Sport Militaire (CISM) avait décidé de faire disputer en Allemagne ces épreuves de boxe militaires, les plus importantes du monde de ce genre. Des 34 nations membres du CISM, 12 étaient présentes à Munich, au début d'octobre 1965, afin de conquérir, dans les dix catégories de poids, le titre de champion militaire international. Belgique, Côte d'Ivoire, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Espagne, Turquie, Tunisie, Etats-Unis et Allemagne avaient envoyé, au total, 78 boxeurs à Munich pour représenter les couleurs de leurs

pays. Les Forces armées fédérales d'Allemagne avaient assumé l'organisation et un important comité de techniciens était mis en place en vue de préparer les épreuves. Des sous-lieutenants de la Bundeswehr connaissant les langues étrangères avaient été chargés d'aider les officiers et militaires des nations invitées. Ils s'acquittèrent de cette tâche à l'entière satisfaction de leurs hôtes.

La Bundeswehr considère la rencontre de sportifs venant de quatre continents comme une contribution essentielle au rapprochement des peuples. Aussi a-t-elle dès 1958, soit deux ans après son adhésion au Conseil International du Sport Militaire, mis ses conceptions en pratique. A l'heure actuelle, des militaires



de la Bundeswehr ont participé à cinq championnats militaires internationaux de boxe. Des championnats organisés par les Etats-Unis, le Luxembourg et la Tunisie, ils ont rapporté 3 médailles d'or, 6 médailles d'argent en 23 médailles de bronze. Avec l'athlétisme et la natation, c'est la boxe qui compte parmi les disciplines sportives dans lesquelles la Bundeswehr a réalisé ses meilleures performances.

Voilà qui est satisfaisant, sans aucun doute, encore que la Bundeswehr ne croit pas que sa tâche consiste à favoriser un petit nombre de sportifs de compétition. Elle pense plutôt que les succès naissent d'efforts entrepris sur une large base avec méthode et énergie.

En effet, la Bundeswehr attache une importance particulière à la pratique de la boxe dans le cadre général de la formation militaire. Le ministre fédéral de la Défense, Kai-Uwe von Hassel, a publié, en été 1964, un règlement intitulé « Le Sport dans la Bundeswehr ». La boxe y figure comme sport obligatoire. C'est dire que tous les militaires appelés sous les drapeaux acquièrent, à tout le moins au cours de leur formation, des notions de boxe.

La boxe est la forme classique du corps à corps. Elle demande de la présence d'esprit, de la puissance, de la souplesse, une surveillance soutenue de l'adversaire et une volonté toujours éveillée pour le vaincre par une rapide attaque-surprise. C'est dans la pratique de la boxe que se réali-

sent les qualités exigées, de tout temps, du combattant militaire.

Le général Trettner, Chef d'Etat-Major des Forces armées fédérales, qui a assisté en personne à une partie des combats à Munich, dans son allocution de bienvenue, attirera l'attention sur un relief assyrien du Louvre représentant un combat de boxe et créé, il y a quatre mille ans, par un artiste grec. La boxe a servi, dès la plus haute époque, à l'entraînement physique et à l'instruction morale militaires.

C'est dans l'Allemagne actuelle qu'un officier eut le mérite, assurément historique, de faire admettre la boxe par le public en tant que sport amateur. En effet, en 1908, le futur feldmaréchal von Reichenau, alors lieutenant, franchit les cordes du ring du Palais de sports de Berlin pour participer personnellement aux épreuves de boxe réservées aux amateurs. Son exemple — comme Carl Diem le rapporte — fit époque.

Dans une action de combat, le soldat d'aujourd'hui devra dominer, plus que jamais, ses sens autant que ses membres.

La boxe, pratiquée sportivement, est un bon moyen pour préparer l'esprit et le corps.

Ce n'est pas l'effet du hasard si l'ex-champion du monde toutes catégories, Max Schmeling, âgé aujourd'hui de 60 ans, a été appelé, pendant la guerre, à servir chez les parachutistes. Le parachutiste est le combattant individuel par excellence sur l'action heureuse duquel se fon-

dent d'importantes décisions de combat. Seul, il doit garder le courage et l'initiative, l'endurance et la volonté de vaincre lors même que la situation semble désespérée et qu'il aurait peut-être dû... aller à terre pour 9 secondes, comme un boxeur qui subit un knock down.

Le grand nombre de reporters internationaux de la presse quotidienne et sportive, de la radio et télévision fut un gage de l'intérêt porté par le public aux championnats militaires internationaux à Munich. Il est vrai aussi que le niveau sportif des boxeurs laissait prévoir d'intéressants combats. Les équipes militaires n'apportaient sur le ring pas moins de 15 champions nationaux ! La Bundeswehr mettait surtout de grands espoirs dans son représentant en poids welter, le sergent Günther Meier, de l'École des troupes aéroportées et aérotransportées d'Altenstadt. Agé de 24 ans, il fut champion d'Allemagne en 1965, champion régional de Bavière et champion militaire international en 1963 et 1964.

Cinq boxeurs des Etats-Unis se qualifièrent pour la finale. L'Italie en fournit quatre, l'Allemagne trois, l'Espagne et la Tunisie chacun deux, la France, les Pays-Bas, le Maroc et la Turquie respectivement un.

Dans la catégorie poids mouche, le caporal chef Harlan Marbley (USA) a battu le caporal chef Tahar Tarnouni (Tunisie) par arrêt du combat à la première reprise. En poids coq, le caporal Ali Quaabbou (Maroc) a gagné

aux points en battant le caporal chef tunisien Salah Queslati. C'est une victoire aux points très serrée que celle qui fut remportée, dans la catégorie poids plume, par le marin italien Antonio Puddu contre le Turc Süleyman Aydin. En poids légers, l'Espagnol Miguel Velasquez a battu, au grand étonnement de tous, le Noir Cornelius Benson (USA), cependant agile comme un chat. Par contre, les Américains ont réussi à s'attribuer la deuxième médaille d'or par une victoire acquise, en super-légers, par le caporal chef Robert Smith aux dépens de l'Espagnol Torcida.

Les Allemands ont eu la déception de voir le sergent Günther Meier, deux fois tenant du titre des poids welter, céder la médaille d'or à l'Italien Marco Scando, sans avoir combattu. Une fracture de la mâchoire, dont Meier avait été victime lors du match international contre la sélection de Roumanie, fut à l'origine de l'interdiction de boxer prononcée par les médecins. Dans la catégorie super-welter, le carabinier Mario Casatti (Italie) a battu, aux points, le marin Luis Kessler (Pays-Bas).

Dans la première reprise du match des poids moyens, le caporal allemand Ewald Wichert attaqua vigoureusement l'Italien Gino Murri qui, au cours de la deuxième reprise, reprit du poil de la bête et obligea l'Allemand, légèrement touché, à se mettre en défensive. Celui-ci, au cours de la troisième reprise, sut rattraper, d'une façon déci-



Münich : Marienplatz et Mariensäule, à l'arrière-plan les tours de la Frauenkirche

sive, l'avantage des points et gagner ainsi la seule médaille d'or pour l'Allemagne.

Le Français Henri Moreau, boxant avec une excellente technique, fut nettement battu aux points, par le caporal Wilson Gilbert (USA) en finale des mi-lourds.

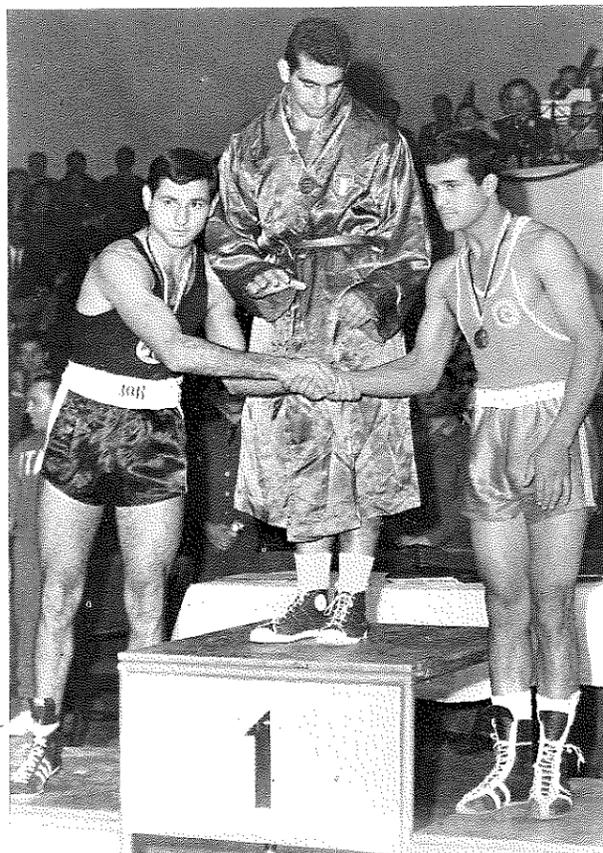
La dernière des 68 rencontres opposait le fantassin Werner

Larmann, boxeur allemand poids lourds, au caporal américain Billy Watkins.

Un calme souverain émanait de Larmann, tandis que Watkins, qui ne mettait pas à profit sa plus grande allonge et dont les coups étaient imprécis, semblait manquer d'assurance. A la deuxième reprise, Watkins réussit à porter

R É S U L T A T S

MOUCHE	H.Gefr. HARLAN MARBLEY (Etats-Unis)
COQ	Cpl. ALI QUAABBOU (Maroc)
PLUME	Marin ANTONIO PUDDU (Italie)
LEGER	Soldat MIGUEL VELASQUEZ (Espagne)
SOUS WELTER	H.Gefr. ROBERT SMITH (Etats-Unis)
WELTER	Soldat MARCO SCANDO (Italie)
SUR WELTER	Carabiniere MARIO CASATTI (Italie)
MOYEN	Gefr. ERWALD WICHERT (Allemagne)
MI-LOURD	Gefr. WILSON VILBERT (Etats-Unis)
LOURD	Ob.Gefr. BILLY WATKINS (Etats-Unis)



Les trois finalistes de la compétition des poids welters sont sur le podium. Entourant le vainqueur, l'Allemand Meier, l'Italien Scando (gauche) serre cordialement la main du troisième, le Tunisien Amara.

quelques coups directs sur la tête et au corps de Larmann qui n'en dominait pas moins son adversaire. Ce n'est qu'à la dernière minute de la troisième reprise que l'Allemand reçut un coup dur qui lui a fait perdre une victoire aux points qui paraissait acquise. La cérémonie d'hommage des champions fut présidée par le général de Corps d'Armée Hepp, commandant le II^e Corps d'Armée, le général de Corps d'Armée Trautloff, commandant du Commandement aérien Sud, le colonel B. E. M. Bach, chef de la délégation allemande au sein

du CISM, et le colonel de réserve Handrick, champion olympique en 1936 du concours de pentathlon moderne.

Cinq minutes après le coup de gong final de la finale des poids lourds, le Regierungsrat Walter Eckert, appartenant à l'Ecole sportive de la Bundeswehr et entraîneur de l'équipe allemande, fit cette déclaration :

« Nous pouvons être satisfait du résultat. Il est conforme à ceux enregistrés depuis deux ans. Nous occupons la troisième place du classement.

Bien sûr, nous avons espéré, en secret, gagner deux ou trois médailles d'or, mais la chance ne fut pas avec nous. Nous continuerons nos efforts et nous nous réjouissons d'avance de participer aux championnats de l'année prochaine. Car, ce qu'il y a de beau dans les compétitions du CISM, ce sont les relations de camaraderie qui se traduisent même dans le ring par un nombre infini de petits gestes. Et en fin de compte : ce qui est important, ce n'est pas de gagner, mais de participer. »

Hanz-Georg UHL

Depuis 1850...

EDITIONS
PERIODIQUES
TRAVAUX SCIENTIFIQUES
IMPRESSIONS ARTISTIQUES
ET POLYCHROMIES



IMPRIMEUR DU ROI — EDITEUR

Ad. GOEMAERE

21, rue de la Limite, Bruxelles 3

LE X^e PENTATHLON NAVAL DU CISM - BERGEN (NORVÈGE)



Un compétiteur chevronné du pentathlon naval, le Brésilien Oslo, dans une descente à la corde

Jan Braathen dans l'épreuve du canot pneumatique



L'organisation de ce championnat est un exemple frappant de l'esprit « CISM », marqué de coopération et d'amitié. Or donc la glorieuse Navy des Etats-Unis avait demandé l'organisation de la X^{me} Semaine de la Mer, Annapolis attendait les pentathlètes. Hélas, les difficultés de transport rendirent impossible la participation souhaitée. C'est alors que la délégation norvégienne prit le relais. Elle fit équipe avec la non moins glorieuse « Royal Norwegian Navy ».

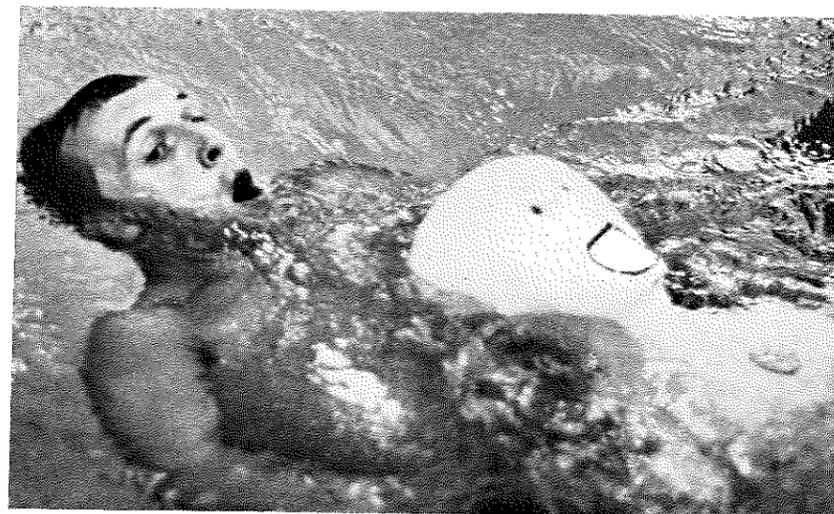
Résultat : un magnifique pentathlon naval, fort bien organisé à la Base Navale Haakonsværn à Bergen. Le Brésil, la Grèce, les Pays-Bas, la Suède, les Etats-Unis, la Norvège, le Danemark (en observateur) y avaient délégué leur équipe.

Deux records furent améliorés :

- celui du parcours d'obstacles par le Sous-Lieutenant J. Braathen de Norvège en 2'06";
- celui du parcours de natation utilitaire par le Sous-Officier J. Eklund de Norvège en 1'26"5.

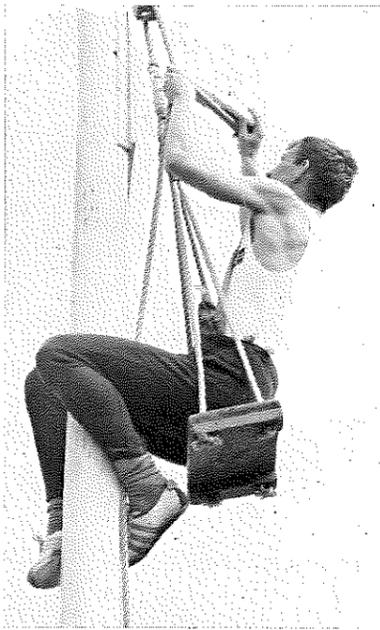
Et les représentants de la Marine Royale Norvégienne, de la délégation norvégienne et du CISM pur et, comme nous, se réjouir d'un nouveau succès, dû en grande partie à la très amicale intervention du Commander Gard qui a quitté le CISM.

Si on regrettera vivement le départ du Commander Gard, on ne lui en souhaitera pas moins de fructueux loisirs.



Au-dessus :
Le sous-lieutenant Jan Braathen, de Norvège, champion individuel du pentathlon, est en pleine action dans un travail de cordage

Ci-contre :
Le sous-officier Jon Eklund, Norvège, a établi un nouveau record du CISM en 1'26"5



Le Norvégien Olav Wigaard grimpe au mât dans une position confortable !

RESULTATS

X^e PENTATHLON NAVAL

Course d'obstacles

1. Fenr. J. Braaten (Norvège)
2. Corp. Oslo (Brésil)
3. Kvm. T. Bjornstad (Norvège)

Technique Navale

1. Ens. G. Symponis (Grèce)
2. Fenr. J. Braaten (Norvège)
3. Flmask. H. Nilsson (Suède)

Sauvetage

1. Lt. O. Olsson (Suède)
2. Kvm. J. Eklund (Norvège)
3. Fuasp. N. Wahlberg (Suède)

Natation utilitaire

1. Kvm. J. Eklund (Norvège)
2. Lt. P. O. Biorn (Etats-Unis)
3. Mr3. M. N. Dorfi (Etats-Unis)

Cross Country Amphibie

1. Fenr. J. Braaten (Norvège)
2. Fenr. T. Hjermandrud (Norvège)
3. Korp. E. L. Bezerra (Brésil)

CLASSEMENT FINAL

Individuel

1. Fenr. J. Braaten (Norvège)
2. Lt. O. Olsson (Suède)
3. Fenr. T. Hjermandrud (Norvège)

Equipe

1. NORVEGE
2. SUEDE
3. ETATS-UNIS

Le contre-amiral H. Voltersvik présente la coupe-challenge du X^{me} Pentathlon naval à l'équipe norvégienne



Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

USA

Al. Bianco, directeur des Sports de l'Usafe pendant seize ans, a quitté Wiesbaden pour occuper une position nouvelle à Wright - Patterson AFB, Ohio. Il demeure évidemment chef de la troisième section de l'Académie du CISM.

Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

ALLEMAGNE

La Bundeswehr (armée allemande) va disposer pour elle seule de 174 terrains de compétition plus 33 d'entraînement.

Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

USA

Nous avons le regret d'annoncer le décès du lieutenant Ronald Zinn, deux fois membre de l'équipe olympique des Etats-Unis (marche). Il est tombé au combat près de Saïgon.

Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

ALLEMAGNE ET FRANCE

Des statistiques publiées par l'Association de Football de l'Allemagne de l'Ouest et par la Fédération Française de Football indiquent que le nombre de joueurs augmente considérablement. Par exemple, en France, le nombre total est passé de 487 000 à 512 000 licenciés. En Allemagne, l'augmentation est de 46 266, ce qui donne le total de 2 245 512 membres.

Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

TUNISIE

Le premier cours pour entraîneur de football africain a été organisé à Tunis du 5 au 10 juillet 1965 en collaboration avec la fédération tunisienne de football.

Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

FRANCE

Le Pentathlon militaire à l'ordre du jour. La finale du championnat national de l'Armée française a eu lieu à Bordeaux. Le général d'armée Ailleret, chef d'Etat major des Armées qui attache une grande importance au sport et en particulier à cette compétition d'un caractère plus spécialement militaire, a également confié à Bordeaux l'organisation du championnat du CISM 1967.

Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

ALLEMAGNE

La ville de Ratzburg a mis à la disposition de la fédération allemande d'Aviron un magnifique terrain (près du lac) sur lequel sera construit une nouvelle académie de canotage. Ce sera Karl Adam, l'entraîneur, qui sera le directeur de cette académie.

Flashes... Flashes... Flashes... Flashes...

USA

Le colonel Frank J. Kobes, directeur du programme d'éducation physique de l'Académie militaire de West Point vient de faire rapport au collège américain de médecine sportive sur les résultats d'une vaste étude de quinze années sur les aptitudes des cadets. Ses conclusions : les athlètes sont plus coopératifs et socialement agréables; réalistes, enthousiastes, souvent de bonne humeur. Leur désir et leur souci de s'intégrer dans le groupe sont prédominants.

XX^e CHAMPIONNAT D'ATHLÉTISME - SALONIQUE - (GRÈCE)

Notre championnat est retourné aux sources, vers la mère-patrie : en Grèce. Grâce en soit rendue à notre ami le Colonel J. Varsos. C'est à Salonique du 27 juillet au 3 août que les athlètes de 16 nations débarquèrent joyeusement de leurs Jets. Ils venaient de partout :

Allemagne, Autriche, Belgique, Côte d'Ivoire (bravo !); Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Liban, Luxembourg, Maroc, Hollande, Tunisie, Grèce.

Vingt-cinq mille spectateurs étaient là pour la magnifique cérémonie d'ouverture, présidée par le Général Papanadou, Chef de la Maison Militaire de Sa Majesté le Roi. C'est à lui que notre Président, le Brigadier Général R. Hatch remis la médaille d'honneur du CISM destinée à S.M. le Roi.

Trois jours de compétition, près de 100 000 spectateurs; oui vous avez bien lu : 100 000 ! 4 records du CISM battus, un record égalé. Et une organisation technique impeccable, ce qui n'est pas étonnant puisqu'elle était réglée par notre vieil ami, le compétent Colonel Dr N. Papparesco, retiré de l'Armée, mais non du sport qu'il aime tant.

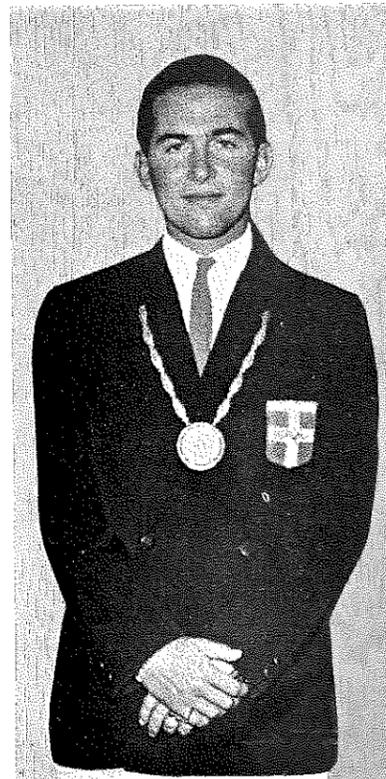
Et avant de vous donner les résultats, je vous livre les considérations finales du représentant du CISM :

« Les Forces armées helléniques méritent les plus vifs éloges. Ce championnat

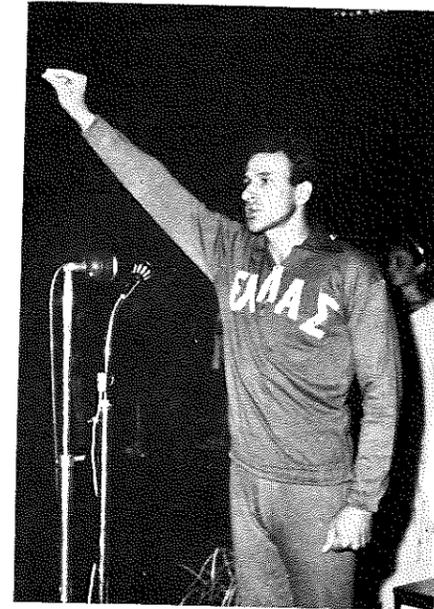
fera date dans l'histoire du CISM. Les visites culturelles qui entourèrent les compétitions, l'accueil chaleureux et compétent de la population civile et militaire furent marqués du sceau de l'hospitalité hellénique et parfaitement conformes à la philosophie du CISM. »

Tableau des médaillés

	Or	Argent	Bronze
1. Etats-Unis	5	5	0
2. Belgique	3	0	1
3. Italie	2	3	5
4. France	2	3	3
5. Tunisie	2	2	1
6. Allemagne de l'Ouest	2	1	2
7. Grèce	1	1	1
8. Autriche	1	1	0
9. Finlande	1	0	1
10. Maroc	1	0	0
11. Espagne	0	3	5
12. Hollande	0	1	0
13. Luxembourg	0	0	1



Η Α.Μ. Ο ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ
ΟΛΥΜΠΙΟΝΙΚΗΣ 1960
S. M. LE ROI CONSTANTIN
VAINQUEUR AUX JEUX OLYMPIQUES
DE 1960
MEMBRE D'HONNEUR DU CISM



Le « Serment de l'Athlète »
par G. Papanicolau (Grèce),
gagnant du saut à la perche et détenteur
du record du CISM



Défilé de l'équipe grecque



Dans les plus pures traditions de l'Olympe...



Un athlète allume la flamme sacrée
qui fut transportée par hélicoptère
de l'ancienne ville de Pella
où naquit Alexandre le Grand

Le palmarès des championnats internationaux militaires 1965

100 mètres	Pender (USA)	10.3	Randolph (USA)	10.4	Giannatasio (It.)	10.7
200 mètres	Drayton (USA)	20.9	Randolph (USA)	21.1	Berger (Fr.)	21.3
400 mètres	Strong (USA)	47.2	Weiss (USA)	47.3	Iraldo (It.)	48.3
800 mètres	Allonsius (B)	1.50.1	Esteban (Esp.)	1.50.6	Sicari (It.)	1.50.8
1 500 mètres	Allonsius (B)	3.44.3	Snepvangers (Holl.)	3.44.7	Kilburg (Lux.)	3.46.1
5 000 mètres	Gamoudi (Tun.)	14.15.0	Hannachi (Tun.)	14.21.6	Dumon (B)	14.30.8
10 000 mètres	Gamoudi (Tun.)	29.44.8	Hannachi (Tun.)	30.12.6	Perez (Esp.)	30.14.4
110 mètres haies	John (All. O.)	13.9	Ottoz (It.)	14.0	Fournet (Fr.)	14.4
400 mètres haies	Poirier (Fr.)	51.2	Grawford (USA)	52.1	Gayoso (Esp.)	52.7
3 000 mètres steeple	El Ghazi (Maroc)	8.45.6	Salgado (Esp.)	8.53.6	Ayachi (Tun.)	8.59.8
Hauteur	Schillkowski (All.)	2.08	Elliot (Fr.)	2.03	Garriga (Esp.)	2.00
Longueur	Theisen (B)	7.55	Disselhoff (All.)	7.33	Pusi (Finl.)	7.31
Perche	Papanicolau (Gr.)	4.75	D'Encausse (Fr.)	4.75	Sola (Esp.)	4.60
Triple saut	Pusi (Finl.)	15.20	Katseris (Gr.)	15.20	Vecchioni (It.)	14.83
Poids	Colnard (Fr.)	17.50	Ganoara (Esp.)	18.98	Motzkus (All.)	15.73
Disque	Ferrini (It.)	50.83	Simeon (It.)	47.95	Abatzis (Gr.)	47.70
Javelot	Rodeghiero (It.)	75.95	Sbordone (USA)	75.05	Wakalina (Fr.)	73.71
Marteau	Poetsch (Autr.)	60.13	Thun (Autr.)	60.06	Otero (Esp.)	59.04
4 x 100 mètres	USA	41.0	Italie	41.6	Allemagne Ouest	41.6
4 x 400 mètres	USA	3.09.0	France	3.14.0	Italie	3.15.8

+ Nouveau record du CISM
× Record égalé



Cérémonie d'ouverture